



المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE DE RENTE EN TUNISIE

Vers une
croissance
durable
et inclusive



OCTOBRE 2025



المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

IT E S

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE DE RENTE EN TUNISIE

Vers une
croissance
durable
et inclusive



OCTOBRE 2025

POLITIQUE
DE LUTTE
CONTRE
L'ÉCONOMIE
DE RENTE EN
TUNISIE

Etude à l'attention de
SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE





المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S



POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE DE RENTE EN TUNISIE

**OCTOBRE
2025**



Cette étude a été réalisée par :

Mme Hela Ben Hassin Khalladi

EXECUTIVE SUMMARY / INTRODUCTION

L'économie tunisienne est caractérisée par une forte présence de mécanismes d'économie de rente, qui freinent la croissance économique, aggravent les inégalités sociales et affaiblissent la classe moyenne. Ces rentes se traduisent par une captation de la richesse par certains groupes bénéficiant de privilèges liés à des monopoles, licences d'importation, subventions ciblées et barrières à l'entrée, empêchant ainsi une saine concurrence. S'attaquer à ces mécanismes est urgent pour garantir la justice sociale, stimuler l'innovation, accroître la productivité et créer un environnement d'affaires plus compétitif et équitable.

Cette étude stratégique organise sa réflexion autour d'un diagnostic rigoureux des caractéristiques rentières en Tunisie et propose un tableau d'actions concrètes. Elle s'appuie également sur des comparaisons internationales pour consolider les recommandations et prévoit des mécanismes de suivi opérationnels des réformes.

1. Diagnostic : Les origines et les conséquences de l'économie de rente en Tunisie

1.1 Définition et formes de la rente

L'économie de rente peut être naturelle (exploitation de ressources), foncière, immobilière, financière, ou politique et institutionnelle. En Tunisie, elle se manifeste notamment par :

- L'octroi arbitraire de licences d'importation,
- Des protections commerciales sectorielles,
- Des crédits à taux bonifiés réservés à certains acteurs,
- Des monopoles et des autorisations accordés par l'État,

- Des transferts fonciers ou des locations à prix sous-évalués,
- L'accès privilégié à l'information économique.

Ces rentes reposent souvent sur une absence ou une tolérance de l'État vis-à-vis des cartels ou des abus de position dominante.

1.2 Effets économiques et sociaux

La rente empêche une répartition équitable de la richesse, réduit les incitations à l'innovation et à l'investissement, crée des inefficacités économiques et freine la croissance. Les entreprises protégées par une rente tirent leur profit non de la prise de risque ou de l'innovation, mais de leur position verrouillée, ce qui limite la dynamique entrepreneuriale. Ce modèle contribue à l'appauvrissement relatif de la classe moyenne et nourrit les inégalités sociales.

Des études montrent que la concurrence accrue réduit les marges de prix d'environ 5 points de pourcentage, ce qui peut augmenter la productivité du travail de 5% en moyenne, se traduisant par une croissance annuelle additionnelle du PIB d'environ 4,5% et la création d'environ 50 000 emplois chaque année.

1.3 Contexte tunisien : Un système verrouillé

- Plus de 50% de l'économie tunisienne opère dans des secteurs fermés ou régulés avec des restrictions à l'entrée,
- Une nouvelle Loi d'Investissement (2016) très longue (222 pages, 243 régimes d'autorisations) complexifie les démarches,
- L'interventionnisme étatique persiste dans de nombreux secteurs,
- Les entreprises tunisiennes sont en majorité peu compétitives en raison d'un focus sur des activités intensives en travail peu qualifié,
- Le secteur informel demeure élevé, conséquence d'une exclusion des dynamiques formelles,

- Le cadre réglementaire entraîne des délais de plusieurs mois à 1-2 ans pour l'obtention d'autorisations préalables.

2. Recherche d'une croissance à long terme : enjeux et défis

2.1 Incitations et cadre institutionnel

- L'absence d'une application rigoureuse des lois anti-cartels et anti-abus de position dominante accentue le problème,
- La concentration élevée sur quelques entreprises et la persistance des monopoles légaux ou de fait limitent la concurrence,
- Les gouvernements doivent établir un cadre juridique clair interdisant tout cartel d'abuser de l'exemption légale,
- La faiblesse des capacités institutionnelles en matière de contrôle économique réduit l'efficacité des interventions publiques.

2.2 Impact sur les marchés upstream et downstream

La concurrence dans les marchés d'intrants (transport, finance, énergie, télécom, construction) est particulièrement importante. Une efficacité accrue en amont stimule la productivité des utilisateurs en aval. Or, les barrières à l'entrée et les rentes existantes limitent cette dynamique vertueuse.

3. Comprendre l'écosystème institutionnel des marchés

La faible productivité des entreprises publiques en Tunisie, associée à une forte concentration et à l'opacité des régulations sectorielles, entravent la croissance privée. Ces entreprises publiques ont souvent été identifiées comme un obstacle principal au développement du secteur privé. L'interventionnisme étatique exacerbe ces distorsions.

4. Recommandations stratégiques : axes et actions prioritaires

Axe principal	Actions clés	Problèmes ciblés
Promouvoir une concurrence réelle et assainie	- Renforcement de l'indépendance et des moyens du Conseil de la concurrence. - Refonte des régulations sectorielles pour éviter des « régulations sur mesure ». - Interdiction stricte des exemptions légales aux cartels. - Mise en place d'un registre public des aides d'État. - Application stricte des sanctions contre les ventes liées, factures frauduleuses et spéculations.	Monopoles de fait, cartels.
Garantir la contestabilité des marchés	- Uniformisation et simplification des procédures d'accès aux marchés publics, concessions et licences. - Lutte contre les barrières informelles d'accès (clientélisme, réseaux). - Faciliter l'accès au financement des PME et startups. - Instauration de critères d'attribution transparents pour les opportunités économiques.	Barrières à l'entrée, clientélisme.
Refondre le système fiscal pour restaurer l'équité	- Suppression progressive des niches fiscales injustifiées. - Renforcement de la progressivité fiscale. - Fiscalisation accrue sur la rente foncière et immobilière. - Numérisation et centralisation des données pour limiter l'évasion. - Lutter contre les privilèges fiscaux des élites économiques.	Inégalités, niches fiscales injustes.
Réorienter la politique d'investissement vers la valeur ajoutée	- Simplification du cadre réglementaire à l'investissement. - Réunion des dispositifs d'incitation. - Suppression des barrières administratives inutiles. - Concentration des aides sur les secteurs à fort potentiel innovant et	Dispersion, inefficacité des incitations.

Axe principal	Actions clés	Problèmes ciblés
	sur les régions défavorisées. - Mobilisation des institutions locales pour un soutien transparent à l'investissement inclusif.	
Améliorer la gouvernance économique et la transparence	- Instauration de dispositifs d'open data budgétaire et économique. - Transparence sur les bénéficiaires effectifs des marchés publics et subventions. - Renforcement des contrôles ex-post indépendants et accessibles. - Création d'instances multipartites de suivi des réformes (État, société civile, secteur privé).	Captation, absence de redevabilité.
Réforme du système bancaire et financement inclusif	- Développement de financements alternatifs (fonds régionaux, microfinance). - Transparence sur l'octroi des crédits bancaires. - Réforme des relations entre banques privées et groupes dominants. - Facilitation de l'accès équitable au crédit pour les PME.	Discrimination d'accès au crédit
Numérisation et réforme administrative	- Mise en place de guichets uniques numériques pour les formalités d'entreprises et marchés publics. - Réduction des contacts physiques avec l'administration, limitant la corruption. - Archivage et auditabilité numérique. - Création de plateformes accessibles pour la transparence administrative et économique.	Rentes administratives, lenteur.
Réforme foncière et régulation des rentes immobilières	- Création d'un cadastre numérique transparent. - Publication des prix fonciers par zone. - Taxation différenciée des plus-values foncières non productives. - Régulation du marché foncier industriel public pour limiter la spéculation. - Transparence sur les transferts fonciers.	Spéculation foncière, captation foncière.

Axe principal	Actions clés	Problèmes ciblés
Réforme de la formation et du capital humain	- Transparence dans les recrutements publics. - Adaptation des dispositifs de formation aux besoins réels des secteurs innovants et émergents. - Mise en place de mécanismes favorisant la mobilité sociale économique basée sur le mérite. - Lutte contre les rentes d'accès au marché du travail liées à des réseaux informels.	Reproduction élitiste, rente de diplôme.

5. Actions complémentaires et perspectives territoriales

- Open data économique et budgétaire à la manière du portail ChileCompra, pour limiter la rente informationnelle,
- Création de zones économiques inclusives avec accès prioritaire pour les PME régionales, sur modèle Rwandais,
- Allocation des ressources publiques selon des critères objectifs et transparents à l'échelle territoriale,
- Renforcement des capacités des autorités de concurrence par des formations et l'adoption de méthodologies d'enquête sectorielles approfondies.

CONCLUSION

La persistance du modèle économique rentier en Tunisie constitue un frein majeur à la croissance inclusive et durable. La réforme passe par une refonte simultanée du système fiscal, de la politique d'investissement, du cadre concurrentiel et de la gouvernance économique. Il est impératif d'agir rapidement sur ces leviers pour libérer le potentiel entrepreneurial du pays, protéger la classe moyenne, stimuler l'innovation et améliorer le bien-être global.

Une application rigoureuse des lois anti-cartels, une simplification des barrières administratives et une transparence accrue permettront de desserrer l'emprise des rentes et d'ouvrir la voie à une économie plus dynamique et équitable.

3 CHIFFRES CLÉS

50% de l'économie touchée par l'économie de rente
Un manque à gagner de **5 %** de la productivité et **50 000** emplois annuels en Tunisie.

3 CONSÉQUENCES MAJEURES

- 1- Limite la dynamique entrepreneuriale
- 2- Contribue à l'appauvrissement relatif de la classe moyenne
- 3- Nourrit les inégalités sociales.

3 PRIORITÉS ABSOLUES

- 1- **Promouvoir une concurrence réelle et assainie et Garantir la contestabilité des marchés**
- 2- **Refondre le système fiscal pour restaurer l'équité**
- 3- **Réorienter la politique d'investissement vers la valeur ajoutée**

SOMMAIRE

EXECUTIVE SUMMARY / INTRODUCTION	6
CONTEXTE GÉNÉRAL ET URGENCE DU PROBLÈME	15
1. Diagnostic de l'économie de rente en Tunisie	16
1.1 Définition, formes et mécanismes de l'économie de rente	16
1.2 Mécanismes institutionnels et état actuel	18
1.3 Effets économiques et sociaux	20
1.4 Données empiriques et études de cas tunisiennes	20
1.5 Comparaison internationale	23
2. Recherche d'une croissance à long terme en Tunisie	25
2.1 Enjeux d'une croissance durable et inclusive	25
2.2 Influence des rentes sur l'investissement et l'innovation	25
2.3 Marchés amont (upstream) clés et leur effet sur la chaîne de valeur	25
2.4 Barrières à l'entrée et inefficacités générationnelles	26
3. Comprendre l'écosystème institutionnel et économique	26
3.1 Rôle des entreprises publiques et leurs effets distorsifs	26
3.2 Cadre réglementaire et son influence sur la concurrence	27
3.3 Capacité des institutions de contrôle économique	28
3.4 Pratiques clientélistes, réseaux informels et opacité	29
3.5 Héritage des entreprises confisquées et copinage économique	29
3.6 Enjeux de la régulation des marchés de produits (Product Market Regulation - PMR)	31
4. Recommandations stratégiques - Axes et actions opérationnelles	34
4.1 Promouvoir une concurrence réelle et assainie	34
4.2 Garantir la contestabilité des marchés	34
4.3 Refondre le système fiscal pour restaurer l'équité	34
4.4 Réorienter la politique d'investissement vers la valeur ajoutée	35
4.5 Améliorer la gouvernance économique et la transparence	35
4.6 Réforme du système bancaire et financement inclusif	36
4.7 Numérisation et réforme administrative	36
4.8 Réforme foncière et régulation des rentes immobilières	36
4.9 Réforme de la formation et du capital humain	37

5. Approches complémentaires et perspectives territoriales	38
5.1 Ouverture des données économiques et transparence informationnelle	38
5.2 Perspective territoriale : lutter contre la rente au niveau local	38
5.3 Renforcement des capacités institutionnelles et méthodes d'enquête	38
5.4 Innovation réglementaire et adaptation continue	39
5.5 Encourager le dialogue multipartite et la responsabilisation collective	39
6. Conclusion	39
ANNEXE 1	
Tableau De Suivi Opérationnel Des Réformes Contre L'économie De Rente En Tunisie	41
ANNEXE 2	
Fiches sectorielles détaillées	43
ANNEXE 3	
Tableau global consolidé de suivi opérationnel sectoriel	47
ANNEXE 4	
Liste de référence pour l'évaluation de la concurrence	50
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	51

EXECUTIVE SUMMARY / INTRODUCTION

CONTEXTE GÉNÉRAL ET URGENCE DU PROBLÈME

L'économie tunisienne connaît depuis plusieurs décennies une dynamique freinée par la prédominance d'une économie de rente qui pèse lourdement sur son développement. Cette économie de rente se traduit par la captation de richesses par des groupes bénéficiant de privilèges liés à des monopoles, des licences d'importation, des subventions ciblées, des crédits à taux préférentiels ou encore des barrières administratives complexes. Ces mécanismes bloquent la concurrence, limitent l'investissement productif, freinent l'innovation, créent des distorsions de marché et nourrissent les inégalités sociales.

La rente, qu'elle soit naturelle (ressources), foncière, immobilière, financière, institutionnelle ou politique, génère des revenus sans effort entrepreneurial ni prise de risque. Elle entretient des positions dominantes sur certains secteurs en étouffant la concurrence. Cette situation sape les fondements d'une croissance économique durable, affecte l'emploi, réduit le dynamisme des entreprises innovantes et contribue à l'affaiblissement d'une classe moyenne déjà fragile.

POURQUOI CE PROBLÈME EST-IL CRUCIAL AUJOURD'HUI ?

En Tunisie, plus de 50% de l'économie opère dans des secteurs où des restrictions fortes limitent l'entrée concurrentielle : monopoles, cadres réglementaires lourds et complexes, autorisations préalables multiples (la Nouvelle Loi d'Investissement de 2016 compte 222⁽¹⁾ pages et 243 régimes d'autorisations). Cette imbrication d'interventions publiques a conduit à un modèle économique

verrouillé, peu compétitif, où l'État maintient une forte emprise via des entreprises publiques et des interventions directes.

Ce contexte engendre une perte de productivité et une croissance insuffisante : malgré un PIB par habitant relativement élevé dans la région MENA, la Tunisie stagne et n'a pas réussi à amorcer un véritable décollage économique qualitatif et inclusif. Le déficit de concurrence freine la création d'emplois décents, encourage le développement du secteur informel, exacerbe le chômage et la précarité.

Des études empiriques solides démontrent que la concurrence accrue stimule la productivité du travail, l'innovation et la croissance : une diminution de cinq points de pourcentage des marges de prix dans un secteur peut provoquer une hausse d'environ 5 % de la productivité et générer une croissance additionnelle du PIB de l'ordre de 4,5 % par an ainsi que la création de plus de 50 000 emplois annuels en Tunisie.

L'absence d'application rigoureuse des lois anti-cartels et anti-abus de position dominante renforce cette situation, permettant à des cartels, réseaux clientélistes et positions monopolistiques de perdurer.

CONSÉQUENCES SI RIEN N'EST FAIT

Si le modèle actuel persiste, la Tunisie verra s'intensifier :

- Le creusement des inégalités économiques et sociales,
- L'amoidrissement des capacités d'innovation dans l'économie,
- Une désaffection progressive des investisseurs privés nationaux et étrangers,
- La polarisation accrue du marché du travail, avec un secteur informel dominant,
- Le maintien d'une croissance faible, insuffisante pour réduire les tensions sociales et améliorer le niveau de vie.

1. Le code pratique complet : La loi + décrets + annexes

OBJECTIFS ET MÉTHODE DU DOCUMENT

Cette étude stratégique vise à :

- Offrir un diagnostic rigoureux des mécanismes d'économie de rente en Tunisie, en détaillant les causes, manifestations et effets de ces rentes sur la croissance et la société,
- S'appuyer sur des données empiriques et des comparaisons internationales pertinentes,
- Proposer un cadre opérationnel structuré autour d'axes prioritaires et d'actions concrètes pour refonder le système économique et restaurer la concurrence réelle,
- Encourager un dialogue multi-acteurs impliquant État, société civile, secteur privé et partenaires internationaux pour un suivi efficace des réformes.

Ce travail s'inscrit dans une perspective pragmatique et intégrée, visant à libérer les forces vives de l'économie tunisienne en réduisant les rentes improductives, en stimulant l'investissement, en favorisant l'innovation et en garantissant une distribution plus équitable des fruits de la croissance.

1. Diagnostic de l'économie de rente en Tunisie

1.1 Définition, formes et mécanismes de l'économie de rente

L'économie de rente désigne une situation économique dans laquelle une partie des revenus ou des profits d'une entreprise ou d'un groupe social provient non pas d'une production de valeur ajoutée ou d'une prise de risque entrepreneuriale, mais plutôt d'une position privilégiée liée à des avantages spécifiques garantis par des institutions, réglementations ou enchâssés dans certaines structures économiques et politiques.

Ces revenus dits « de rente » peuvent résulter de

privilèges légaux (monopoles, licences exclusives, subventions ciblées) ou de facto (cartels, barrières à l'entrée, position dominante), qui confèrent à leurs bénéficiaires des surplus économiques durables sans nécessité d'innovation, d'effort accru ou de création de richesse nouvelle.

En Tunisie, cette économie de rente est à la fois « légitimée » et tolérée, dans la mesure où les mécanismes anti-concurrentiels institués par des lois ou pratiques administratives ne sont pas toujours appliqués rigoureusement, voire sont eux-mêmes instrumentalisés à des fins politiques ou clientélistes.

On peut distinguer plusieurs formes majeures de rentes économiques selon leur origine :

1. **Rentes naturelles** : Revenus issus de l'exploitation exclusive ou privilégiée de ressources naturelles telles que les matières premières ou terrains rares. En Tunisie, même si ce type est moins dominant que dans certains pays fortement dépendants du pétrole ou des minerais, il existe des rentes foncières considérables (foncier urbain, zones industrielles).
2. **Rentes foncières et immobilières** : La capture de la plus-value foncière et immobilière via l'octroi de terrains à prix subventionnés ou sous-évalués, ou encore la spéculation foncière. Ceci crée des avantages économiques sans contrepartie productive, alimentant des logiques de captation patrimoniale.
3. **Rentes financières** : Accès privilégié à des crédits bancaires à taux bonifiés, garanties publiques, ou à des canaux d'investissement fermés, souvent liés à des réseaux relationnels. Ces rentes se traduisent par des conditions de financement avantageuses injustifiées par le risque ou la performance économique.
4. **Rentes politiques et institutionnelles** : Ce sont des privilèges accordés ou tolérés par l'État. Ils incluent :
 - o L'octroi exclusif ou discriminatoire de licences d'importation,

- o La protection arbitraire de certains secteurs via des tarifs douaniers élevés, quotas ou restrictions,
- o Des monopoles légaux ou de fait donnés à certaines entreprises proches du pouvoir,
- o Des subventions ciblées et des aides publiques dirigées intentionnellement vers des acteurs spécifiques,
- o Des règles administratives et réglementaires qui créent des barrières à l'entrée pour les nouveaux entrants.

Ces rentes institutionnelles sont au cœur du modèle économique tunisien, car elles structurent la distribution du pouvoir économique et influencent fortement le fonctionnement des marchés.

5. Rentes de situation : Ces rentes découlent d'une position dominante sur un marché, d'un accès privilégié à l'information économique, ou encore de réseaux relationnels fermés. Elles permettent à certains acteurs d'extraire des profits protégés des forces concurrentielles, sans nécessité d'amélioration technique ni de prise de risque.

MÉCANISMES À L'ORIGINE ET FONDEMENTS DES RENTES :

L'économie de rente tunisienne repose sur un double dynamique : d'une part, une **réglementation lourde et complexe** qui crée des zones protégées ou verrouillées, et d'autre part, une **tolérance ou une combinaison d'intérêts partagés entre autorités et bénéficiaires** empêchant une véritable application des principes concurrentiels.

- **Règlementations et autorisations :**
Le Code d'Investissement Tunisien, révisé en 2016, est un symbole de cette complexité s'étendant sur 222 pages et comptant 243 régimes d'autorisations et licences, il expose l'investisseur à un labyrinthe administratif qui

sert souvent à limiter l'accès et renforcer les positions installées.

- **Contrôle politique et clientélisme :**

Les institutions publiques accordent des licences, des marchés et des facilités à des groupes liés politiquement ou par des réseaux de pouvoir, générant des captations en échange de soutien politique ou maintien du statu quo.

- **Barrières à l'entrée formelles et informelles :**

Des procédures administratives longues, des exigences parfois opaques et subjectives, ainsi que des pratiques informelles basées sur des réseaux personnels ou familiaux, découragent la concurrence et favorisent les acteurs en place.

- **Absence de sanction effective contre les abus :**

Bien que des lois anti-cartels et anti-abus de position dominante existent, leur application est faible ou freinée par des faiblesses institutionnelles et un manque d'indépendance des autorités de régulation.

- **Interventionnisme économique massif :**

La présence encore très importante d'entreprises publiques, souvent peu productives, et la persistance d'interventions étatiques dans de nombreux secteurs renforcent les distorsions de concurrence.

CONSÉQUENCES DIRECTES

La rente, en tant que privilège économique « parasitaire », détourne la richesse nationale vers des groupes minoritaires aux dépens de la majorité :

- Elle limite la concurrence, élément moteur de l'innovation et de la productivité,
- Elle favorise la stagnation économique et le

- ralentissement de la croissance,
- Elle affaiblit la classe moyenne par un système inéquitable de redistribution,
- Elle encourage le développement d'un secteur informel en marge des règles formelles,
- Elle alimente le sentiment d'injustice, facteur d'instabilité sociale et politique.

1.2 Mécanismes institutionnels et état actuel

1.2.1 Cadre réglementaire et administratif complexe

L'économie tunisienne est caractérisée par un environnement réglementaire dense et souvent peu lisible, qui cristallise et perpétue les logiques de rente. La loi d'Investissement Tunisienne adoptée en 2016 illustre bien cette situation : comme mentionné auparavant, il compte 222 pages regroup-

pant 243 régimes d'autorisations et de licences, obligeant les investisseurs à naviguer dans un véritable labyrinthe administratif.

Les procédures pour accéder à certains marchés, obtenir des licences ou bénéficier d'avantages fiscaux sont longues, lourdes, souvent opaques, et demandent fréquemment de multiples interventions auprès des administrations. Ces contraintes administratives créent des barrières formelles à l'entrée ainsi que des occasions pour la captation par des acteurs établis via des réseaux d'influence, favorisant le maintien des positions dominantes, voire des monopoles.

Conséquences principales : les délais d'instruction peuvent dépasser plusieurs mois, voire un à deux ans lorsque l'autorisation préalable est requise, freinant ainsi toute initiative nouvelle et décourageant les PME et start-ups. Cette situation alimente un cercle vicieux où la complexité réglementaire et le clientélisme sont interdépendants.

Tableau 1. Résumé des dispositions juridiques analysées dans les deux secteurs

	Commerce	Transport de marchandises	Total
Textes législatifs	118	133	251
Restrictions potentielles identifiées	117	142	259
Recommandations	104	116	220

Source : OCDE (2019). *Examens de l'OCDE pour l'évaluation de l'impact sur la concurrence: Tunisie*. Paris: OCDE

1.2.2 Rôle de l'État, clientélisme et capture réglementaire

Le rôle de l'État en Tunisie est ambivalent. D'un côté, il est censé garantir un cadre légal favorisant la concurrence et l'équité. De l'autre, de nombreuses pratiques incarnent un interventionnisme marqué, souvent au bénéfice de groupes d'intérêt liés au pouvoir.

Le contrôle de l'État porte notamment sur :

- La gestion des licences d'importation et des quotas, largement discrétionnaires,
- L'attribution des marchés publics sans nécessaire transparence,
- La présence prépondérante d'entreprises publiques peu productives, qui constituent souvent un obstacle à la concurrence privée et concentrent des rentes,

- Le pouvoir d'attribution des subventions et aides fiscales biaisé en faveur des acteurs installés,
- Une fiscalité et des réglementations souvent personnalisées ou dérogatoires, renforçant des situations de privilèges.

Ces dispositifs servent de relais au clientélisme, c'est-à-dire à la construction de réseaux d'intérêts particuliers au sein de l'appareil économique et politique.

1.2.3 Faiblesse des institutions de contrôle de la concurrence

Même si la Tunisie dispose d'un arsenal légal anti-cartels et anti-abus de position dominante conforme aux standards internationaux, la mise en œuvre effective de ce cadre est limitée par :

- Un Conseil de la Concurrence manquant d'indépendance réelle, de moyens humains et financiers suffisants,
- Une absence de méthodologies d'enquêtes structurées et de suivi sectoriel rigoureux,
- Des contrôles administratifs souvent détournés ou insuffisamment appliqués,
- Des sanctions peu dissuasives et rarement mises en œuvre, malgré l'existence de peines pouvant atteindre jusqu'à un an de prison et des amendes importantes.

Cette faiblesse institutionnelle encourage le maintien de cartels, d'abus de position dominante, et des comportements frauduleux tels que les ventes liées, les factures fictives et la spéculation.

1.2.4 Concentration des marchés et verrouillage

Le paysage économique tunisien est marqué par une forte concentration sectorielle. Le nombre d'entreprises dominantes est limité dans beaucoup de secteurs clés (transports, énergie, ser-

vices financiers, construction), exacerbant le verrouillage des marchés.

Ce phénomène est accentué par :

- Une réglementation « sur mesure » qui protège certains opérateurs,
- Des exemptions légales concédées à certains monopoles ou oligopoles,
- Des barrières informelles lourdes, notamment clientélistes ou liées à l'accès à l'information,
- Un système bancaire concentré avec des liens étroits entre certains groupes économiques et les banques, freinant le financement compétitif.

1.2.5 Interventions récentes et évolution

Bien que certaines réformes aient été entreprises (par exemple, la promulgation de la nouvelle loi d'Investissement en 2016, des efforts de dématérialisation auprès de l'administration), la lenteur de leur mise en œuvre effective et la persistance de blocages institutionnels limitent leur impact. L'intervention récente du gouvernement pour durcir les sanctions contre les pratiques anticoncurrentielles (amendes lourdes, peines de prison prévues pour la spéculation et les factures frauduleuses) montre une volonté politique d'agir.

Cependant, le défi majeur reste la mise en place d'une structure institutionnelle indépendante, transparente et suffisamment dotée pour assurer une surveillance proactive et une application rigoureuse.

SYNTHÈSE

En résumé, l'état actuel des mécanismes institutionnels en Tunisie est caractérisé par un système complexe et opaque, où le contrôle étatique à la fois forme et tolère des rentes économiques. Le cadre juridique est globalement adapté mais sous-appliqué. L'interaction entre réglementation

lourde, clientélisme, manque d'indépendance des institutions et concentration économique engendrent un verrouillage profond qui freine la compétition et la dynamique économique.

1.3 Effets économiques et sociaux

1.3.1 Impact sur la justice sociale et le renforcement de la classe moyenne

L'accumulation de rentes dans certaines sphères économiques entraîne une redistribution inéquitable des ressources et empêche la consolidation d'une classe moyenne solide, moteur traditionnel de la stabilité sociale et de la croissance inclusive.

- **Affaiblissement de la classe moyenne :** L'économie de rente concentre les bénéfices entre les mains d'une minorité privilégiée, réduisant la capacité d'épargne et d'investissement de la classe moyenne. Cette dernière se trouve de plus en plus fragilisée face à la concurrence déloyale des acteurs bénéficiant de rentes.
- **Renforcement des inégalités sociales et territoriales :** La captation privilégiée des ressources (foncières, financières, réglementaires) nourrit un écart grandissant entre groupes sociaux et régions. Des zones moins favorisées restent en marge des dynamiques économiques formelles, accentuant la fracture territoriale et sociale.
- **Désillusion et tensions sociales :** L'absence de perspectives d'ascension sociale, combinée à une perception d'injustice économique, exacerbe les frustrations, les conflits sociaux et la défiance envers les institutions.

1.3.2 Conséquences macroéconomiques et stabilité politique

Ces effets économiques et sociaux ont des

répercussions majeures sur la trajectoire macroéconomique et politique du pays :

- **Croissance faible et vulnérable :** Le ralentissement structurel de la croissance complique le financement des politiques sociales, réduisant les marges de manœuvre budgétaires et la capacité à répondre aux besoins d'emploi et d'infrastructures.
- **Déficit de compétitivité internationale :** La structure rentière fragilise les exportations tunisiennes et empêche l'émergence de secteurs innovants et compétitifs.
- **Risques pour la stabilité politique :** Les inégalités et la montée des frustrations sociales peuvent alimenter l'instabilité politique, notamment dans un contexte où les mécanismes classiques de médiation sociale sont affaiblis.

Ainsi, l'économie de rente en Tunisie constitue un obstacle majeur à la croissance économique efficace, à la création d'emplois décents et à la construction d'une société plus équitable. Elle freine la dynamique d'innovation, accroît les distorsions de marché, et contribue à l'érosion de la classe moyenne. À terme, sans réformes profondes, elle pourrait compromettre la stabilité économique et sociale du pays.

1.4 Données empiriques et études de cas tunisiennes

1.4.1 Données empiriques sur la circulation et l'impact des rentes

Les analyses quantitatives disponibles confirment largement le poids prépondérant des rentes dans l'économie tunisienne et leur effet négatif sur la performance globale.

- **Concentration sectorielle et fermetures de marché :** Plus de 50% des secteurs économiques en Tunisie sont soumis à des restric-

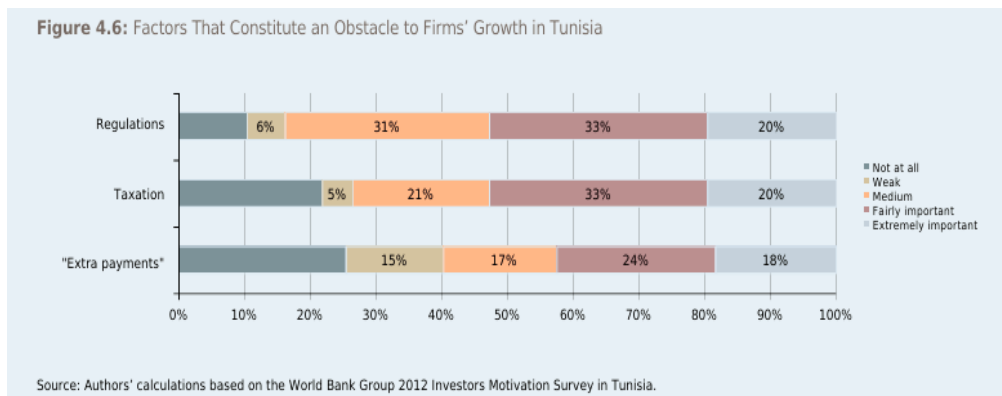
tions d'accès, selon les données issues des enquêtes nationales auprès des entreprises. Ce verrouillage empêche les nouveaux entrants de concurrencer les acteurs établis et limite la dynamique entrepreneuriale.

- **Faible dynamisme des PME innovantes :** Les enquêtes montrent que les PME innovantes rencontrent des obstacles majeurs, notamment des délais longs pour l'obtention des licences (pouvant atteindre 12 à 24 mois pour certains projets soumis à autorisation préalable). Cette situation réduit leur compétitivité et leur part relative dans l'économie.
- **Effet sur la productivité :** Des études sectorielles tunisiennes indiquent que la productivité du travail au sein d'entreprises non protégées par des rentes est significativement plus élevée que dans les secteurs verrouillés. Par

exemple, dans le secteur des services financiers, la concentration bancaire limite l'innovation tandis que des réformes sur la concurrence pourraient améliorer la productivité du travail d'environ 5%.

- **Barrières administratives et coût du non-respect du marché concurrentiel :** Les formalités administratives et réglementaires sont évaluées à environ 20 à 30% du coût total d'investissement pour les nouveaux projets nécessitant des autorisations, selon les retours d'entrepreneurs et les audits du secteur privé. Ce coût indirect nourrit un ralentissement économique. Pour plus de 50% des entreprises interrogées dans le cadre du World Bank Group 2012 Investors Motivation Survey in Tunisia, les réglementations sont importantes.

Figure 1- Les facteurs constituant un obstacle à la croissance des firmes en Tunisie



Source: World Bank Group (2014) "TUNISIA: DEVELOPMENT POLICY REVIEW
The Unfinished Revolution" Report No. 86179-TN

1.4.2 Études de cas sectorielles

Quelques secteurs illustrent particulièrement bien la dynamique des rentes et leurs effets déformants :

- **Le secteur des importations :** L'octroi limité et opaque des licences d'importation à certains groupes instaurent des monopoles ou oligopoles artificiels, générant

des marges élevées sur des produits de base. Ce phénomène a un impact sur les prix à la consommation et sur l'investissement dans des filières locales.

- **Le secteur du ciment :** Le ciment est un produit stratégique pour le développement des infrastructures, mais fait l'objet d'une forte concentration du marché

en Tunisie. Les barrières à l'entrée, associées à des pratiques anti-concurrentielles non sanctionnées, maintiennent des prix élevés et limitent la diversité des offres, impactant négativement la construction et le logement.

- **Le commerce de gros et de détail des fruits et légumes :**

Ce segment est caractérisé par une forte protection réglementaire et des pratiques clientélistes qui réduisent la concurrence. Plusieurs recommandations ont été formulées (plus de 200) pour réduire ces obstacles, notamment la suppression d'autorisations non justifiées et la simplification des process, dans le but d'améliorer la fluidité des marchés et réduire les prix pour les consommateurs.

- **Transport routier et maritime de marchandises :**

Les réglementations actuelles limitent l'accès au marché à certains opérateurs, favorisant des ententes de fait. L'assouplissement des règles pourrait entraîner une baisse des coûts de transport, un facteur clé de productivité pour les autres secteurs économiques.

1.4.3 Performances des entreprises publiques et leur impact

Les entreprises publiques représentent une part significative de l'économie tunisienne, notamment dans l'énergie, le transport, la fourniture d'eau et d'électricité.

- Ces entreprises présentent souvent une faible productivité relative par rapport à leurs homologues privées dans la région, ce qui se traduit par un transfert de rentes aux acteurs qui leur sont liés.
- Elles participent aussi indirectement à la création de rentes, par exemple via des pratiques préférentielles dans l'attribution des marchés publics ou la gestion des concessions.

- Leur poids dans de nombreux secteurs clés est identifié comme l'un des principaux obstacles à la création d'une base productive privée concurrentielle.

1.4.4 Réformes en cours et exemples d'impacts préliminaires

Bien que lentes, plusieurs mesures ont commencé à porter leurs fruits :

- La promulgation de la Loi d'Investissement (2016), complétée par ses décrets d'application (2018), vise à simplifier et unifier les procédures, mais nécessite encore un renforcement de l'application pratique, notamment à l'échelle locale,
- La mise en place progressive d'une dématérialisation des services publics d'autorisation commence à réduire les délais, quoique le processus soit partiel,
- Le renforcement du cadre légal anti-cartels, avec des sanctions élargies (amendes pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers de dinars, peines de prison), a été adopté récemment mais reste peu appliqué,
- Des initiatives pilotes dans certains secteurs, comme le transport ou le commerce de gros, montrent qu'une simplification des réglementations peut favoriser une entrée accrue d'acteurs économiques et une baisse des prix.

Les données empiriques tunisiennes confirment l'ampleur des distorsions liées aux rentes, leur impact sur la productivité, la création d'emplois et l'équité économique. Elles éclairent également les voies prioritaires de réforme : simplification administrative, renforcement des institutions de contrôle, ouverture des marchés verrouillés et appui à la transformation des entreprises publiques.

La preuve empirique permet ainsi d'appuyer fermement les recommandations stratégiques

à venir dans le document, en montrant que le démantèlement progressif des rentes est à la fois un impératif économique et social.

1.5 Comparaison internationale

1.5.1 Contextualisation de l'économie de rente à l'échelle mondiale

L'économie de rente n'est pas un phénomène propre à la Tunisie. Beaucoup de pays, en particulier dans les économies émergentes et en transition, font face à des défis similaires liés à la captation de rentes économiques paralysantes. Cependant, les réponses institutionnelles, les stratégies de réforme et les résultats varient grandement selon les contextes politiques, historiques et socio-économiques.

Les comparaisons internationales permettent d'identifier à la fois les pièges à éviter et les meilleures pratiques à adapter.

1.5.2 Exemples de pays confrontés à des économies à dominante rentière

- **Chili** : Le Chili a historiquement concentré beaucoup de sa richesse dans des rentes naturelles, notamment minières (cuivre). Cependant, un effort systématique de diversification économique, combiné à l'instauration d'institutions robustes (règles fiscales strictes, transparence, autorités de concurrence indépendantes), a permis de réduire progressivement les effets néfastes de ces rentes tout en préservant la stabilité macroéconomique.
 - o Exemple notable : création du portail « ChileCompra » qui publie en open data tous les marchés publics, réduisant ainsi

la captation clientéliste et augmentant la compétition.

- o Le Chili a aussi renforcé la concurrence dans les secteurs des services et a simplifié les procédures d'investissement, approches pédagogiques pour lutter contre la rente informationnelle.
- **Rwanda** : Plus récemment, le Rwanda s'est engagé dans une stratégie de croissance inclusive basée sur la transparence et la réduction des barrières à l'entrée. Des zones économiques inclusives ont été créées avec un accès prioritaire aux PME locales, aidant à rompre les monopoles régionaux et à encourager l'innovation locale. Le Rwanda a également mis en place un système régional d'indicateurs de performance, permettant une allocation transparente des ressources publiques et une lutte contre la captation locale.
- **Maroc** : Le Maroc offre un exemple de réforme du secteur bancaire, clé pour briser la rente financière. La Banque Centrale y a renforcé son contrôle de la concentration du crédit par secteur et entreprise, augmentant la transparence et l'équité d'accès au crédit pour les PME. Ce dispositif a contribué à élargir les opportunités d'investissement et à renforcer la compétition.

1.5.3 Le rôle des cadres juridiques et des institutions anti-rente

Les exemples internationaux démontrent que la simple existence de lois anti-cartels et anti-abus de position dominante ne suffit pas. La réussite repose sur :

- **L'indépendance réelle des autorités de concurrence**, dotées de moyens humains, financiers et juridiques pour mener des enquêtes robustes et appliquer des sanctions efficaces.

- **La transparence et la responsabilisation des administrations**, notamment par la publication systématique des bénéficiaires effectifs des marchés publics et subventions, ainsi que par la dématérialisation des procédures.
- **Des mécanismes multipartites de suivi**, incluant l'État, la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux pour assurer une application rigoureuse des réformes.
- **L'adaptation locale et territoriale**, avec des indicateurs de performances territoriaux pour combattre la rente au niveau régional ou communal.

Ces mécanismes permettent de rompre le cercle vicieux clientéliste et de mettre en place un environnement propice à la croissance inclusive.

1.5.4 Comparaison sectorielle : marchés upstream et downstream

La littérature économique internationale met aussi en lumière l'importance cruciale de la concurrence dans les marchés dits « upstream » (intrants), comme :

- Télécommunications,
- Transports,
- Énergie,
- Services financiers,
- Construction.

Améliorer la compétition en amont se traduit par des gains de productivité dans les secteurs «downstream», utilisateurs finaux de ces intrants.

La Tunisie partage avec d'autres pays émergents la difficulté à libéraliser ces marchés où les rentes sont souvent bien ancrées, témoignant de l'importance de stratégies ciblées avec un fort appui institutionnel.

1.5.5 Leçons clés des comparaisons internationales pour la Tunisie

- L'importance d'une refonte globale et coordonnée du système économique, fiscal, réglementaire et institutionnel pour réduire les espaces d'économie rentière.
- Le succès dépend d'un véritable engagement politique durable, dépassant les cycles électoraux.
- La transformation passe autant par un renforcement des institutions (Conseil de la Concurrence, administrations fiscales, judiciaires) que par une amélioration de la transparence et de la gouvernance économique.
- Le recours aux technologies numériques pour faciliter la dématérialisation, la publication des données et le contrôle citoyen est un levier puissant.
- La stratégie territoriale est clé, car la rente connaît souvent une territorialisation qu'il faut adresser à niveau local.

La comparaison internationale offre des enseignements précieux montrant que la lutte contre l'économie de rente est complexe mais réalisable dès lors que les mesures prennent en compte :

- Le renforcement institutionnel adapté,
- La transparence et la redevabilité,
- L'engagement multipartite,
- L'utilisation du numérique,
- L'approche territoriale.

Ces éléments serviront de référence pour formuler des recommandations opérationnelles adaptées à la situation tunisienne.

2. Recherche d'une croissance à long terme en Tunisie

2.1 Enjeux de la croissance durable et inclusive

La Tunisie est confrontée à un défi majeur : comment dépasser un modèle économique rentier qui limite la croissance tout en construisant une trajectoire de développement durable et inclusive. Une croissance forte mais non inclusive exacerbe les inégalités et la vulnérabilité sociale, alors qu'une croissance inclusive repose sur la participation large de la population active et la compétitivité des secteurs économiques.

Les enjeux principaux sont :

- **Stimuler l'innovation et la productivité** : en débloquent les mécanismes d'entrée sur les marchés et en encourageant les entreprises, notamment les PME et start-ups innovantes, à investir et à se développer.
- **Mobiliser toutes les ressources productives** : notamment le capital humain qualifié, les financements, les infrastructures, ainsi que la diffusion de technologies.
- **Accroître l'intégration aux chaînes de valeur régionales et mondiales** : pour diversifier les exportations et améliorer la résilience économique.
- **Renforcer la dimension territoriale** : afin que la croissance bénéficie également aux régions défavorisées, réduisant la fracture socio-économique entre régions urbaines et rurales.
- **Assurer une justice sociale et une meilleure redistribution** : grâce à un système fiscal et social plus équitable, capable de limiter les effets négatifs des rentes.

2.2 Influence des rentes sur l'investissement et l'innovation

Le fonctionnement actuel de l'économie tunisienne, dominée par des rentes, limite

l'incitation à l'innovation et à l'investissement productif. Les entreprises protégées par des monopoles ou des pratiques anti-concurrentielles privilégient la rente à l'amélioration des produits, des procédés ou des services.

- Le maintien de rentes réduit fortement la dynamique entrepreneuriale, freinant la création d'entreprises nouvelles et compétitives.
- L'accès aux financements est discriminant : les entreprises liées à des réseaux bénéficient de crédits à taux avantageux, quand les PME innovantes font face à des obstacles majeurs.
- Les investissements tendent à se concentrer dans des activités peu productives ou intensives en main-d'œuvre non qualifiée, ce qui limite les gains de productivité à long terme.
- Le cadre réglementaire complexe, avec des procédures longues et incertaines, déresponsabilise les acteurs économiques et freine la prise d'initiative.

2.3 Marchés amont (upstream) clés et leur effet sur la chaîne de valeur

Une spécificité économique importante est l'impact des marchés upstream – marchés des intrants essentiels – sur la performance globale des secteurs downstream, les utilisateurs finaux.

En Tunisie, les marchés suivants illustrent ce phénomène :

- **Transport et logistique** : Les coûts élevés induits par la concentration et les rentes sur les transports limitent la compétitivité globale des entreprises, avec un effet multiplicateur négatif sur les coûts finaux.
- **Énergie** : Secteur encore sous forte emprise publique, caractérisé par des tarifs administrés et une faible concurrence, ce qui ralentit les incitations à l'utilisation efficace de l'énergie et à la transition vers des sources renouvelables compétitives.

- **Services financiers** : Marché bancaire concentré et opaque, avec des pratiques restrictives d'octroi de crédit, pénalisant particulièrement les PME innovantes, freinent les investissements dans des secteurs à plus haute valeur ajoutée.
- **Télécommunications** : Malgré des progrès récents, la régulation subit encore des influences liées à des positions dominantes et des pratiques limitant la concurrence, ralentissant l'adoption de nouvelles technologies.
- **Construction** : Secteur marqué par des oligopoles en amont sur les matériaux de base, comme le ciment, générant des prix anormalement élevés.

La performance médiocre des marchés upstream se répercute donc en aval par une moindre productivité et compétitivité globale.

2.4 Barrières à l'entrée et inefficacités générationnelles

Les barrières à l'entrée, formelles (licences, autorisations, délais) et informelles (réseaux d'influence, clientélisme), constituent un obstacle majeur à la dynamique de renouvellement et d'innovation économique.

- Ces barrières verrouillent les marchés et limitent le nombre d'acteurs économiques actifs, favorisant la pérennisation des rentes.
- Elles restreignent la mobilité sociale et économique, en maintenant les positions dominantes des acteurs installés.
- Le retard technologique et la faible introduction de pratiques managériales innovantes affaiblissent la compétitivité des entreprises tunisiennes à l'international.
- La reproduction des élites économiques et le faible renouvellement freinent l'émergence de nouvelles filières créatrices de valeur ajoutée.

La recherche d'une croissance durable et inclusive en Tunisie requiert une remise en cause fon-

damentale du modèle économique fondé sur la rente. Il est nécessaire d'agir simultanément sur plusieurs leviers : amélioration de la gouvernance, libéralisation contrôlée des marchés clés, renforcement du financement inclusif, simplification réglementaire, dynamisation du secteur privé innovant et lutte contre les pratiques anti-concurrentielles.

Cette transformation permettra d'aller vers un modèle économique plus compétitif, équilibré et générateur d'emplois de qualité, tout en consolidant la justice sociale.

3. Comprendre l'écosystème institutionnel et économique

3.1 Rôle des entreprises publiques et leurs effets distorsifs

Les entreprises publiques (EP) en Tunisie jouent un rôle central et paradoxal dans l'économie nationale. Bien qu'elles soient souvent conçues comme des outils stratégiques pour le développement, la fourniture de services publics ou la régulation des secteurs clés, elles constituent également, de facto, un frein à la concurrence et un vecteur de rentes.

- **Faible productivité des EP** : Les études comparatives montrent que la productivité moyenne des entreprises publiques tunisiennes est nettement inférieure à celle du secteur privé, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports, ou des services de base. Cette faible performance économique se répercute sur les coûts, la qualité des services et la compétitivité globale.
- **Distorsions sur la concurrence** : La présence des EP dans plusieurs secteurs stratégiques limite l'espace pour les acteurs privés. Par exemple, dans le transport, la fourniture d'électricité ou les infrastructures, leur poids empêche souvent une entrée effective de nou-

velles entreprises, réduisant la diversité et l'innovation.

- **Captation des ressources publiques :** Les EP peuvent bénéficier de subventions, de garanties d'État ou de conditions favorables d'accès au financement, créant des distorsions de marché. Leur mode de gouvernance opaque

favorise aussi des pratiques clientélistes.

- **Obstacle à la transformation structurelle :** En concentrant des ressources et des marchés, elles ralentissent la modernisation du tissu productif, bloquent la diversification et freinent ainsi la transition vers une économie fondée sur la valeur ajoutée et la productivité.

Box 1 : Comment construire une approche systématique des réformes BOS-EEP pour favoriser le développement du secteur privé ?

Étape 1 Déterminer l'empreinte de l'État (« paysage ») et comprendre la justification économique de la participation de l'État aux marchés et sa performance • Combien d'entreprises avec participation de l'État opèrent dans l'économie et quelle est leur taille ? • Quelle est la justification économique de la présence des BOS et dans quels secteurs opèrent-ils ? • Quels autres objectifs de politique publique sont liés à leur fonctionnement ? • Quelle est la performance de ces BOS ? Étape 2 Évaluer les distorsions potentielles du marché pour le développement du secteur privé (« signaux d'alerte ») • Quelle est la dynamique de la présence du secteur privé dans ces marchés ? • Existe-t-il des preuves que la présence des BOS fausse les marchés ? Sont-ils impliqués dans la capture réglementaire ? Dominent-ils les marchés ou créent-ils autrement des conditions de concurrence inéquitables ? Étape 3 Développer des options de réforme basées sur l'empreinte de l'État et les « signaux d'alerte » • Quelles sont les alternatives politiques et les options de réforme pour réduire les distorsions liées à la propriété et à l'intervention de l'État et libérer une croissance menée par le secteur privé ?
--

Source : Banque mondiale, Markets, Competition, and Technology Unit.

3.2 Cadre réglementaire et son influence sur la concurrence

Le cadre institutionnel et réglementaire en Tunisie est caractérisé par une complexité et une densité qui tendent à favoriser les comportements rentiers plutôt que la concurrence saine.

- **Multipllicité des règles et procédures :**

Outre le Code d'Investissement, de nombreux autres textes réglementaires sectoriels créent une mosaïque de règles souvent redondantes, opaques et difficiles à appliquer uniformément.

- **Procédures d'autorisation et contrôles multiples :** Les exigences en matière d'autorisations, d'obtention de licences et de contrôles administratifs sont nombreuses et peu harmo-

nisées, générant des délais importants et de l'incertitude pour les entreprises.

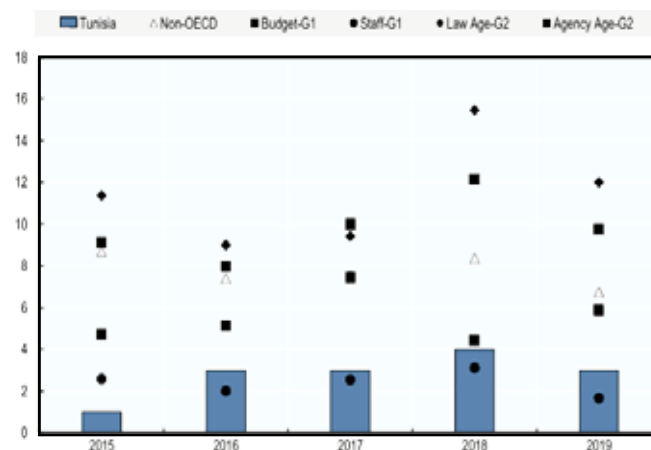
- **Règlementations sur mesure** : Des réglementations spécifiques favorisent souvent certains groupes ou entreprises, renforçant leurs positions et réduisant la contestation sur leurs marchés.
- **Absence de simplification efficace** : Malgré les efforts officiels de simplification administrative et de dématérialisation débutés depuis plusieurs années, la mise en œuvre reste fragmentée et incomplète, en particulier au niveau régional ou local.

3.3 Capacité des institutions de contrôle économique

L'efficacité de la gouvernance économique dépend largement de la capacité des institutions à assurer un contrôle et une régulation effectifs. Or, en Tunisie, cette capacité est aujourd'hui limitée.

- **Conseil de la Concurrence** : Entité clé pour la surveillance et la sanction des comportements anti-concurrentiels, il souffre d'un manque d'indépendance réelle vis-à-vis du pouvoir politique et administratif, d'effectifs insuffisants et d'un accès limité aux moyens d'investigation nécessaires.

Figure 2- Décisions relatives aux Cartels- Comparaison Tunisie- Autres Pays (2015- 2019)



Source: OECD (2022), OECD Peer Reviews of Competition Law and Policy: Tunisia

Tableau 2 Montant total des pénalités imposées par le Conseil de la Concurrence (2016- 2019)

	Horizontal agreements	Abuse of dominant position	Abuse of economic dependence	Excessively low prices
2016	140 000		100 000	
2017	1 800 000			30 000
2018	740 850	2 200 000	150 000	
2019	50 000	1 640 000	2 574 500	
2020	612 500		946 978 911	180 000

Source : Conseil de la Concurrence

- **Direction Générale des Enquêtes Économiques** : Elle n'a pas encore développé une méthodologie structurée ni de lignes directrices claires pour conduire des enquêtes approfondies, ce qui réduit l'impact des investigations.
- **Autres institutions publiques** : Les autorités fiscales, douanières et de régulation sectorielle sont souvent sous-dotées en capacités techniques et humaines, ce qui réduit leur efficacité dans la détection et la prévention des pratiques rentières.
- **Cadre judiciaire** : La lourdeur procédurale, le manque de spécialisation dans les affaires économiques et la lenteur des tribunaux constituent des freins à l'exécution rapide des sanctions.

3.4 Pratiques clientélistes, réseaux informels et opacité

Au-delà des règles formelles, l'écosystème institutionnel tunisien est marqué par des pratiques informelles qui entretiennent les rentes et verrouillent les marchés.

- **Clientélisme et réseaux d'influence** : La délivrance d'autorisations, de marchés publics ou d'avantages financiers passe souvent par des relations personnelles ou politiques, renforçant les inégalités d'accès et la concentration des privilèges.
- **Rentes informationnelles** : L'opacité dans la publication des données économiques, des bénéficiaires effectifs des concessions et des marchés publics maintient une forte asymétrie d'information, bénéficiant aux acteurs privilégiés.
- **Corruption et pratiques informelles** : La multiplication des contacts physiques dans l'administration, le manque de transparence dans les procédures et la faiblesse des mécanismes de contrôle encouragent les transactions rentières informelles.

- **Effet de verrouillage territorial** : À l'échelle locale, le clientélisme et les réseaux peuvent durcir les barrières à l'entrée, limitant le développement économique inclusif dans certaines régions.

3.5 Héritage des entreprises confisquées et copinage économique

3.5.1 Poids économique et composition sectorielle

Les entreprises confisquées sous ce système représentent une part importante des actifs économiques dans plusieurs secteurs vitaux. La présence dominante de ces acteurs dans des domaines clés crée :

- Une concentration de marché marquée, souvent oligopolistique ou monopolistique, avec un nombre réduit d'acteurs influents,
- Une forte emprise sur les secteurs de l'immobilier, la finance, la construction et les services, renforçant un verrouillage économique.

Cette position privilégiée perdure encore aujourd'hui, en dépit des efforts législatifs et politiques, car nombre de ces acteurs continuent à bénéficier d'accès privilégiés au crédit, aux marchés publics et à des régulations « sur mesure ». Ce constat illustre notamment que :

« Le contrôle de l'État porte notamment sur (...) l'existence prépondérante d'entreprises publiques peu productives, qui constituent souvent un obstacle à la concurrence privée et concentrent des rentes ».

À cela s'ajoute le poids des entreprises privées assimilées à ce réseau d'anciens propriétaires ou alliés, créant un quasi-monopole institutionnalisé.

3.5.2 Fonctionnement des réseaux de copinage

Au cœur de ce modèle rentier, le copinage économique joue un rôle fondamental. Ces réseaux reposent sur l'alliance étroite entre pouvoir politique, groupes économiques et réseaux informels d'influence, qui combinent :

- La captation de ressources publiques et privées, notamment par l'octroi préférentiel de licences, subventions, marchés publics et accès au financement, souvent via des réseaux clientélistes,
- La création et le maintien de barrières à l'entrée formelles et informelles, empêchant la concurrence d'émerger réellement et verrouillant l'économie dans un cercle fermé,
- Une tolérance institutionnelle face aux pratiques anti-concurrentielles, aggravée par l'opacité bureaucratique et la circulation par-cimonieuse de l'information.

« La rente peut être aussi politique et institutionnelle (licences d'importations, monopoles accordés par l'Etat, subventions ciblées, etc.), débouchant sur une inefficacité économique, favoritisme et affaiblissement de la concurrence ».

Ce système génère ainsi des rentes stables, assurées par la reproduction des positions dominantes, sans réelle nécessité d'innovation ou de prise de risque économique.

3.5.3 Conséquences sur la concurrence, la gouvernance et la transformation économique

L'impact de cet héritage est profond et multidimensionnel. Il constitue un frein majeur à :

- La concurrence réelle, puisque les positions dominantes fondées sur la rente empêchent à

d'autres acteurs de pénétrer le marché ou de se développer. Le verrouillage est amplifié par un environnement réglementaire lourd :

« La nouvelle Loi d'Investissement (2016) (...) compte 222 pages regroupant 243 régimes d'autorisations et de licences, obligeant les investisseurs à naviguer dans un véritable labyrinthe administratif ».

- La gouvernance économique, avec des institutions souvent captives ou insuffisamment fortes pour garantir une application effective des règles anti-rente.
- La modernisation et la diversification du tissu productif, car les entreprises confisquées et protégées tendent à privilégier le maintien de leur rente plutôt que l'investissement dans l'innovation ou l'amélioration de la productivité. Ce facteur contribue à expliquer la stagnation relative de la croissance tunisienne malgré un potentiel économique important.
- Le maintien d'une fracture sociale et économique, renforçant les inégalités et alimentant la défiance envers les institutions et l'économie formelle.

3.5.4 Résistance aux réformes et enjeux politiques

La pérennisation des réseaux d'influence autour des entreprises confisquées crée une forte résistance aux changements profonds, impactant négativement les efforts de réforme :

- Une posture de défense des intérêts établis face à toute tentative de réforme fiscale, réglementaire ou institutionnelle susceptible de réduire leur pouvoir économique,
- Un blocage ou un ralentissement des initiatives visant à renforcer l'indépendance des autorités de concurrence et à appliquer les lois anti-cartels.

L'absence d'une mise en œuvre rigoureuse des

textes anti-rente, associée à la complexité administrative et à la partialité des institutions, aggrave la situation.

Paradoxalement, cette situation intangible limite la capacité de la Tunisie à exploiter pleinement ses potentialités économiques, et laisse un terrain propice à la reproduction des inégalités.

3.6 Enjeux de la régulation des marchés de produits (Product Market Regulation - PMR)

3.6.1 Définition et importance de la PMR

La Product Market Regulation (PMR) désigne l'ensemble des réglementations, procédures et barrières légales affectant l'accès des entreprises aux marchés, ainsi que les conditions dans lesquelles elles peuvent y opérer, concurrencer, innover et créer de la valeur ajoutée.

Une PMR lourde, complexe ou discriminante tend à maintenir des situations protégées, alimentant les rentes de position et freinant la dynamique entrepreneuriale.

La régulation affecte notamment :

- Les conditions d'entrée (licences, autorisations, quotas),
- Les règles sectorielles protectrices ou restrictives,
- La transparence et la lisibilité des procédures administratives,
- La capacité des autorités à appliquer des règles équitables dans des secteurs concurrentiels.

3.6.2 Caractéristiques du cadre réglementaire tunisien

Le cadre tunisien est marqué par une forte com-

plexité et une multiplication des régimes d'autorisation. « La nouvelle Loi d'Investissement a été promulguée en 2016. Toutefois le décret d'application n'a été publié qu'en Mai 2018. Il s'agit en outre du texte le plus long de la législation Tunisienne avec 222 pages et 243 régimes d'autorisations et licences. Ajoutons à ceci les contrôles administratifs, le pouvoir d'attribution des autorisations, des licences, des crédits, le dédouanement... »

Les procédures sont souvent longues et incertaines, avec des délais allant jusqu'à 12 à 24 mois pour certaines autorisations, que ce soit dans l'investissement ou l'obtention des licences nécessaires au fonctionnement :

« La création de projets d'investissement dans des secteurs et des activités non soumis à autorisation préalable est assez simple en Tunisie ; toutefois, lorsqu'un projet est soumis à autorisation préalable, la durée de la procédure est généralement de plusieurs mois et peut atteindre 1 à 2 ans. »

Par ailleurs, des régulations spécifiques « sur mesure » favorisent des acteurs installés, limitant la concurrence réelle :

« Les réglementations gouvernementales et interventionnistes aboutissent à la création de trois types de distorsions (...): concentration du marché, barrières à l'entrée élevées, pratiques clientélistes et réseaux d'influence. »

Ces éléments composent un environnement réglementaire qui maintient les rentes et limite la mobilité économique.

3.6.3 Conséquences économiques de la PMR en Tunisie

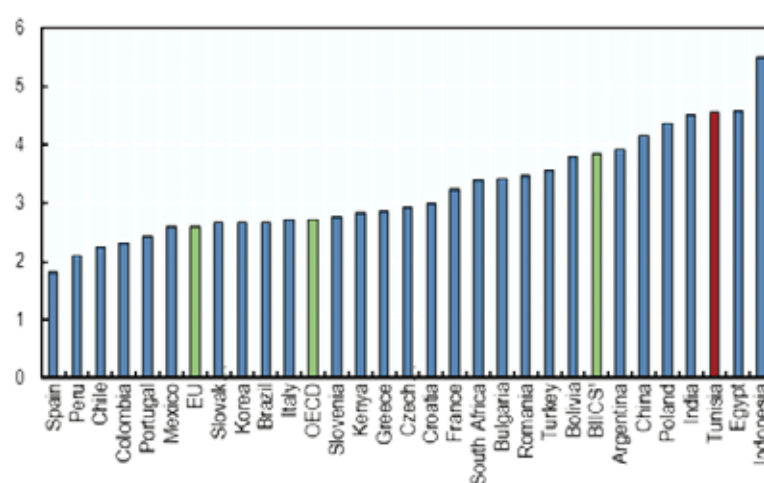
La lourdeur et la complexité des réglementations ont un impact significatif :

- Il existe une correspondance empirique forte

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE DE RENTE EN TUNISIE

- entre intensité concurrentielle et croissance de productivité, que la PMR restrictive inhibe,
- La forte concentration de certains marchés (exemples : ciment, banques, télécommunications) est amplifiée par ces barrières réglementaires,
- L'accès au financement et la création d'entreprises innovantes sont freinés,
- Les PME et nouveaux entrants font face à des coûts administratifs et des incertitudes disproportionnées, limitant la diversification économique.

Figure 3- Product Market Regulation en Tunisie : La présence de l'Etat dans les entreprises- Part de l'Etat



Source: OECD (2022), OECD Peer Reviews of Competition Law and Policy: Tunisia

Il existe des preuves empiriques irréfutables que l'absence de concurrence entraîne de graves pertes économiques car les marchés ne peuvent pas fonctionner et allouer efficacement les ressources. Une baisse de cinq points de pourcentage des marges de prix d'un secteur devrait entraîner une augmentation de 5% de la productivité du travail.

La croissance augmente en effet l'innovation, la productivité, l'investissement, la création d'emplois et le bien-être (...) L'évidence empirique a démontré que l'application de la politique de concurrence a des effets positifs sur la croissance.

La PMR rigide agit donc comme un facteur inhibiteur majeur pour le développement économique tunisien.

3.6.4 Comparaison avec d'autres économies émergentes

Bien que la Tunisie fasse face à ces lourdeurs, plusieurs pays émergents ont engagé des réformes visant à alléger leur PMR pour stimuler la concurrence et l'investissement, à l'instar du Chili, du Rwanda ou du Maroc, mentionnés en comparaison dans le document (section 1.5). Ces pays ont simplifié les procédures, dématérialisé les services, et instauré des cadres légaux plus clairs, favorisant ainsi une entrée plus large des acteurs économiques et une plus forte dynamique d'innovation.

3.6.5 Voies d'amélioration et leviers prioritaires

Plusieurs axes d'action sont recommandés pour améliorer la régulation du marché des produits et réduire les rentes associées :

- **Simplification et harmonisation réglementaire** : Réviser et réduire le nombre des licences et régimes d'autorisation.
- **Dématérialisation complète** : Généralisation des guichets uniques numériques pour diminuer les contacts physiques, réduire la corruption et accélérer les délais.
- **Révision des réglementations sectorielles « sur mesure »** : Supprimer les dispositions qui favorisent des acteurs économiques privilégiés au détriment de la concurrence.
- **Renforcement des institutions de concurrence et de régulation** : Dotation en moyens opérationnels, autonomie juridique et capacité d'enquête pour lutter contre les pratiques anti-concurrentielles liées à une PMR restrictive.
- **Lutte contre les pratiques informelles** : Identifier et combattre via la transparence et la dématérialisation les réseaux clientélistes et autres pratiques opaques dans l'octroi des autorisations.

Ces mesures permettent de déconstruire les mécanismes de rente institutionnalisée et de promouvoir un environnement concurrentiel plus sain et inclusif.

La régulation actuelle des marchés de produits en Tunisie constitue un facteur clé des logiques d'économie de rente, par la multiplicité des barrières administratives, des réglementations « sur mesure » et des lourdeurs procédurales. Ces caractéristiques freinent la transformation économique, limitent la

création d'emplois et restreignent la diffusion des innovations.

La réforme ciblée et coordonnée de la PMR, en articulation avec les autres leviers institutionnels et fiscaux, est donc un impératif stratégique pour transformer durablement l'écosystème économique tunisien.

L'héritage des entreprises confisquées sous l'ancien régime Ben Ali et les réseaux de copinage constituent un élément central pour comprendre les mécanismes de rente encore actifs en Tunisie aujourd'hui. En concentrant acteurs économiques, contrôle réglementaire et accès aux ressources, ils renforcent un système qui limite la concurrence et freine la transformation économique.

Cette analyse historique et institutionnelle éclaire les défis majeurs à relever pour rétablir une gouvernance économique plus juste, efficace et compétitive. Elle révèle la nécessité d'actions combinées sur les plans réglementaire, institutionnel, fiscal et social, afin de rompre avec ce verrou ancien et insuffler une dynamique d'innovation et d'inclusion.

L'écosystème institutionnel tunisien, caractérisé par un poids important des entreprises publiques, une réglementation complexe et souvent « sur mesure », ainsi que des institutions de contrôle insuffisamment fortes ou indépendantes, contribue au maintien des rentes économiques et freine la concurrence. Les pratiques informelles, notamment le clientélisme et l'opacité, renforcent ces mécanismes.

Une transformation profonde de cet écosystème est indispensable pour libérer la croissance, améliorer la gouvernance économique et rétablir une concurrence équitable dans tous les secteurs.

4. Recommandations stratégiques – Axes et actions opérationnelles

Cette section propose une série d'axes prioritaires accompagnés d'actions concrètes destinées à réduire l'économie de rente en Tunisie, à renforcer la concurrence, à améliorer la gouvernance économique et à favoriser une croissance durable et inclusive. Chaque axe est étayé par une analyse succincte justifiant les propositions.

Axe 4.1 : Promouvoir une concurrence réelle et assainie

JUSTIFICATION

Une concurrence limitée par des monopoles de fait, des cartels et une régulation «sur mesure» freine la croissance et maintient les rentes.

ACTIONS CLÉS

- Renforcer l'indépendance et les moyens opérationnels du Conseil de la Concurrence (budget, ressources humaines, capacité d'enquêtes et sanctions).
- Réviser les régulations sectorielles pour éliminer les protections excessives et la «capture» par des groupes d'intérêt.
- Interdire formellement toute exemption légale aux lois anti-cartels.
- Créer un registre public transparent des aides d'État et subventions pour limiter la captation.
- Appliquer rigoureusement les sanctions contre la vente liée, la spéculation et les fraudes (facturation fictive).

PROBLÈMES CIBLÉS

Monopoles de fait, cartels, manque d'application de droit.

Axe 4.2 : Garantir la contestabilité des marchés

JUSTIFICATION

L'accès aux marchés publics, concessions, autorisations administratives et financements doit être transparent et ouvert pour éviter les clientélismes et barrières informelles.

ACTIONS CLÉS

- Uniformiser et simplifier les procédures d'attribution des marchés publics, concessions et licences, en réduisant les contacts physiques avec l'administration.
- Lutter contre les barrières informelles (réseaux, clientélisme) par des mécanismes d'audit indépendants et des procédures anonymisées.
- Faciliter l'accès aux financements pour les PME et startups, en développant des financements alternatifs (fonds régionaux, garantie bancaire).
- Mettre en place des critères objectifs, transparents et publiés pour l'éligibilité aux appels d'offres et aides publiques.

PROBLÈMES CIBLÉS

Barrières à l'entrée, clientélisme, exclusion des PME.

Axe 4.3 : Refondre le système fiscal pour restaurer l'équité

JUSTIFICATION

Le système fiscal tunisien présente aujourd'hui de nombreuses niches et régimes dérogatoires qui concentrent les bénéfices fiscaux sur une élite économique privilégiée, leur conférant des avantages disproportionnés non justifiés par leur contribution productive.

ACTIONS CLÉS

- Supprimer progressivement les niches fiscales injustifiées et les régimes dérogatoires, en ciblant notamment les exemptions sectorielles et les mesures fiscales favorisant la rente foncière et immobilière.
- Renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu et les taxes sur la propriété pour mieux équilibrer la redistribution.
- Numériser et centraliser les données fiscales pour réduire l'évasion et améliorer la traçabilité des flux financiers.
- Mettre en place des dispositifs transparents de contrôle des bénéficiaires effectifs pour limiter la fraude et la dissimulation.
- Lutter contre les privilèges fiscaux accordés à certains groupes via des arrangements opaques.

PROBLÈMES CIBLÉS

Inégalités fiscales, concentration de la richesse, niches injustes.

Axe 4.4 : Réorienter la politique d'investissement vers la valeur ajoutée

JUSTIFICATION

Le système actuel fragmenté des incitations à l'investissement favorise des acteurs installés dans des secteurs peu productifs, avec un cloisonnement territorial et sectoriel limitant la création de valeur.

ACTIONS CLÉS

- Simplifier et unifier le cadre réglementaire pour les investissements afin de réduire les barrières administratives, en particulier dans les régions et secteurs innovants.
- Recentrer les aides et subventions sur les secteurs à fort potentiel technologique et innovant, ainsi que sur les PME locales.

- Encourager la mobilisation des acteurs territoriaux (collectivités locales, chambres de commerce) pour accompagner l'investissement inclusif.
- Mettre en place un guichet unique dématérialisé pour l'ensemble des démarches, accélérant la création d'entreprises et la délivrance des licences.

PROBLÈMES CIBLÉS

Fragmentation, inefficience des aides, faible dynamique d'innovation.

Axe 4.5 : Améliorer la gouvernance économique et la transparence

JUSTIFICATION

La redevabilité et la visibilité sur l'allocation des ressources publiques sont primordiales pour réduire les captations et renforcer la confiance des citoyens.

ACTIONS CLÉS

- Instaurer un portail d'open data regroupant toutes les informations économiques publiques (marchés, subventions, contrats).
- Publier régulièrement les bénéficiaires effectifs des concessions, subventions et marchés publics.
- Renforcer les mécanismes de contrôle ex-post indépendants, accessibles au public.
- Créer des instances multipartites composées d'État, société civile, secteur privé et organisations internationales pour le suivi des réformes.

PROBLÈMES CIBLÉS

Captation des ressources publiques, opacité.

*Axe 4.6 : Réforme du système
bancaire et financement
inclusif*

JUSTIFICATION

Les marchés financiers et bancaires en Tunisie sont concentrés et adossés à des réseaux liés à la rente, freinant l'accès au crédit pour les acteurs productifs non privilégiés.

ACTIONS CLÉS

- Favoriser le développement des financements alternatifs : microfinance, fonds régionaux, capital-risque.
- Renforcer la transparence sur les critères d'octroi de crédits bancaires et réduire l'opacité des pratiques.
- Réformer les interrelations entre certains groupes bancaires privés et entreprises dominantes pour éviter la captation.
- Instaurer des dispositifs spécifiques d'accès au financement pour les PME innovantes.

PROBLÈMES CIBLÉS

Discrimination d'accès au crédit, concentration bancaire.

*Axe 4.7 : Numérisation et réforme
administrative*

JUSTIFICATION

La réforme administrative visant la dématérialisation réduit la corruption, accélère les procédures et limite les rentes liées à l'arbitraire.

ACTIONS CLÉS

- Mettre en place des guichets uniques numériques pour la création d'entreprise, le suivi des autorisations, et la gestion des marchés publics.

- Réduire les contacts physiques entre les acteurs économiques et l'administration pour limiter la corruption et les pratiques informelles.
- Assurer l'archivage et l'auditabilité numérique de toutes les procédures économiques.
- Créer des plateformes accessibles en ligne pour la transparence des décisions administratives.

PROBLÈMES CIBLÉS

Rentes administratives, lenteur, corruption.

*Axe 4.8 : Réforme foncière et
régulation des rentes
immobilières*

JUSTIFICATION

La spéculation foncière et immobilière génère des rentes non productives, contribuant à la concentration patrimoniale et aux distorsions économiques territoriales.

ACTIONS CLÉS

- Créer un cadastre numérique complet, transparent et accessible publiquement.
- Publier régulièrement les prix fonciers par zone géographique pour limiter les spéculations.
- Mettre en place une taxation différenciée sur les plus-values foncières non productives ou spéculatives.
- Réguler le marché du foncier industriel public afin de limiter les transferts à prix sous-évalués ou les pratiques opaques.
- Rendre plus transparentes les opérations de transfert et location foncière.

PROBLÈMES CIBLÉS

Spéculation foncière, captation patrimoniale.

Axe 4.9 : Réforme de la formation et du capital humain

JUSTIFICATION

Le capital humain est un facteur clé de la croissance. Les rentes liées aux réseaux clientélistes dans l'accès à la formation et l'emploi reproduisent les inégalités et freinent la mobilité sociale.

ACTIONS CLÉS

- Assurer la transparence et la neutralité dans les recrutements publics, avec des critères objectifs et publics.

- Adapter les dispositifs de formation professionnelle aux besoins réels des secteurs innovants et émergents.
- Mettre en place des mécanismes favorisant la mobilité sociale sur le critère du mérite.
- Lutter contre les rentes d'accès au marché du travail via les réseaux informels.

PROBLÈMES CIBLÉS

Rentes d'accès à l'emploi, reproduction des élites, inégalités sociales.

SYNTHÈSE VISUELLE

Axe principal	Actions clés essentielles	Problèmes ciblés
Promouvoir une concurrence réelle	Renforcement Conseil, interdiction exemptions, publication aides.	Monopoles, cartels.
Garantir la contestabilité des marchés	Simplification procédures, lutte clientélisme, accès PME financement.	Barrières, clientélisme.
Refondre le système fiscal	Suppression niches, renforcement progressivité, numérisation.	Inégalités fiscales, niches injustes.
Réorienter la politique d'investissement	Simplification, recentrage incitations, soutien PME régionales.	Fragmentation, inefficacité.
Améliorer la gouvernance et la transparence	Open data, contrôle indépendant, suivi multipartite.	Captation, opacité.
Réforme bancaire et financement inclusif	Financement alternatif, transparence crédits, réforme liens entre banques et groupes dominants.	Discrimination accès crédit.
Numérisation et réforme administrative	Guichets uniques numériques, réduction contacts physiques, archivage.	Rentes administratives, corruption.
Réforme foncière et régulation	Cadastre numérique, taxation plus-values, transparence opérations.	Spéculation foncière.
Réforme de la formation et du capital humain	Transparence recrutements, adaptation formation, mobilité sociale.	Reproduction élites, rentes emplois.

5. Approches complémentaires et perspectives territoriales

Cette section vise à compléter les recommandations stratégiques exposées précédemment en abordant des leviers transversaux et une approche territoriale pour la lutte contre l'économie de rente en Tunisie. Ces perspectives sont essentielles car la rente ne se manifeste pas seulement au niveau national, mais également dans des dynamiques régionales et sectorielles spécifiques.

5.1 Ouverture des données économiques et transparence informationnelle

La transparence est un outil fondamental pour rompre avec les logiques de rente, en particulier la rente informationnelle. Le manque d'accès aux données économiques publiques nourrit les asymétries d'information, un facteur clé de captation.

- **Développer des plates-formes d'open data économique et budgétaire** accessibles et interactives, où seront publiés en temps réel les contrats publics, subventions, allocations foncières, bénéficiaires effectifs, marchés publics, etc.
- **S'inspirer de l'exemple chilien** avec le portail ChileCompra, qui rend publics tous les marchés publics, réduisant ainsi les opportunités de captation clientéliste.
- **Encourager l'analyse par la société civile, la presse économique et les chercheurs** grâce à la disponibilité de ces données, comme levier de contrôle social et pression pour la redevabilité.
- **Prévoir des mécanismes pour protéger les données sensibles tout en maximisant la transparence**, notamment par la normalisation des formats et interfaces ouvertes (open API).

5.2 Perspective territoriale : lutter contre la rente au niveau local

Les dynamiques de rente ne sont pas uniformes sur l'ensemble du territoire tunisien. Certaines régions, en particulier les zones moins développées ou périphériques, subissent des formes spécifiques de captation et de verrouillage.

- **Créer des zones économiques inclusives ou zones à gestion spéciale**, avec des critères d'accès favorisant les PME locales, les acteurs innovants et les initiatives sociales.
- **Allouer les ressources publiques selon des critères objectifs et transparents** à l'échelle régionale, en s'appuyant sur des indicateurs territoriaux de performance économique, sociale et d'innovation.
- **Renforcer les capacités des autorités locales et régionales** (collectivités territoriales, agences de développement), leur fournissant des outils d'analyse et des ressources pour détecter et combattre les rentes et pratiques clientélistes à leur niveau.
- **Favoriser des instances multipartites décentralisées** associant acteurs publics, privés et société civile au suivi des projets et allocations territoriales.

Ces dispositifs permettent de déconcentrer la lutte contre la rente, contribuant à une meilleure intégration des dynamiques sociales et économiques locales dans la stratégie nationale.

5.3 Renforcement des capacités institutionnelles et méthodes d'enquête

Le succès de la réforme repose sur des institutions capables de détecter, analyser et agir efficacement sur les pratiques rentières.

- **Renforcer les capacités d'enquête et d'analyse du Conseil de la Concurrence** et des

autres institutions de régulation, notamment via la formation spécialisée, le recrutement d'experts sectoriels et la digitalisation des procédures d'analyse.

- **Développer des méthodologies sectorielles d'évaluation des rentes et de la concurrence**, avec des critères et indicateurs clairs pour identifier les pratiques anti-concurrentielles complexes et les distorsions.
- **Assurer un pilotage coordonné entre les autorités** (fiscales, judiciaires, administratives) pour partager les données et concentrer les actions sur les secteurs à risque.

5.4 Innovation réglementaire et adaptation continue

Les marchés évoluent rapidement, et la lutte contre les rentes nécessite une capacité d'adaptation réglementaire continue.

- **Mettre en place des mécanismes d'évaluation régulière des dispositifs réglementaires** pour détecter les effets non désirés, notamment en termes de barrières à l'entrée.
- **Encourager la consultation de toutes les parties prenantes** (entreprises, société civile, experts) pour co-construire des politiques adaptées.
- **Intégrer dans la stratégie une dimension prospective**, anticipant les évolutions technologiques, économiques et sociales susceptibles d'ouvrir ou refermer des espaces de rente.

5.5 Encourager le dialogue multipartite et la responsabilisation collective

La réduction des rentes économiques est un processus qui requiert un engagement partagé.

- **Créer des plateformes institutionnelles de dialogue multipartite** réunissant repré-

sents de l'État, secteur privé, société civile et partenaires internationaux, pour piloter la mise en œuvre des réformes et assurer la transparence.

- **Mettre en place des dispositifs de contrôle citoyen** (comités de vigilance, observatoires indépendants) pour renforcer la redevabilité et détecter les dysfonctionnements.
- **Promouvoir une culture de l'éthique économique et de la responsabilité sociale des entreprises** à travers des campagnes, codes de bonne conduite et partenariats public-privé.

L'approche complémentaire reposant sur la transparence, le dialogue multipartite, la territorialisation de la lutte contre la rente et le renforcement des capacités institutionnelles est indispensable pour garantir la pérennité et l'efficacité des réformes.

La mise en œuvre de ces leviers, intégrés dans la stratégie nationale, favorisera un environnement économique plus juste, compétitif et inclusif à tous les niveaux du pays.

6. Conclusion

L'économie de rente constitue aujourd'hui l'un des principaux obstacles à la croissance durable, inclusive et équitable en Tunisie. Cette forme de captation des richesses par des groupes privilégiés, légitimée ou tolérée par un système institutionnel complexe et souvent clientéliste, empêche la libre concurrence, freine l'innovation, ralentit la progression de la productivité, et aggrave les inégalités sociales.

Face à ce constat, l'urgence d'une refonte globale et coordonnée du modèle économique tunisien est évidente. Cela implique un engagement politique fort et durable pour :

- Déconstruire les mécanismes à l'origine des rentes, notamment via une simplification



POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE DE RENTE EN TUNISIE

profonde des cadres réglementaires, une refonte fiscale tournée vers l'équité, et un assainissement du système concurrentiel par le renforcement des institutions indépendantes,

- Garantir la transparence et la redevabilité, en ouvrant les données économiques, en publiant les bénéficiaires effectifs des aides et marchés publics, et en renforçant la société civile dans ses rôles de contrôle et de veille,
- Favoriser la mobilité économique et sociale en levant les barrières à l'entrée formelles et informelles, en améliorant l'accès au financement et en adaptant les systèmes de formation pour mieux répondre aux défis du marché du travail moderne,
- Reconnaître et intégrer la dimension territoriale dans la lutte contre les rentes, afin d'assurer un développement équilibré et inclusif à l'échelle régionale, réduisant ainsi les fractures économiques et sociales.

La transformation de l'écosystème institutionnel tunisien, notamment par un Conseil de la concurrence véritablement indépendant et doté de moyens opérationnels suffisants, est un levier

clé pour restaurer la dynamique entrepreneuriale et protéger l'économie des pratiques anti-concurrentielles.

Il s'agit d'un chantier majeur et complexe, nécessitant une coordination entre les différentes composantes de l'État, le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux. Le succès dépendra non seulement des réformes techniques mais aussi d'une volonté politique constante et partagée.

La lutte contre l'économie de rente ouvre la voie vers un modèle économique plus dynamique, innovant, juste et compétitif, capable de générer des emplois décents, de renforcer la classe moyenne et de proposer des perspectives d'avenir aux jeunes générations.

En synthèse, agir rapidement, avec rigueur et transparence, en mobilisant tous les acteurs, est la condition sine qua non pour libérer le potentiel économique et social de la Tunisie, améliorer durablement le bien-être de sa population et consolider la stabilité du pays dans un contexte régional et mondial en transformation.

ANNEXE 1

TABEAU DE SUIVI OPÉRATIONNEL DES RÉFORMES CONTRE L'ÉCONOMIE DE RENTE EN TUNISIE

Axe stratégique	Objectifs spécifiques	Actions clés	Indicateurs de suivi	Acteurs responsables	Échéances	Ressources / moyens
4.1 Promouvoir une concurrence réelle	Lutter efficacement contre les monopoles et cartels.	- Renforcement Conseil de la Concurrence. - Réforme réglementations sectorielles. - Publication registre aides.	- Nombre d'enquêtes menées. - Taux de sanctions appliquées. - Publication des aides d'État.	Conseil de la Concurrence, Ministère de l'Industrie.	Année 1-4	Budget accru, recrutements d'experts
4.2 Garantir la contestabilité des marchés	Assurer un accès transparent équitable aux marchés publics.	- Simplification procédures marchés publics. - Lutte contre clientélisme. - Faciliter l'accès au crédit PME.	- Durée moyenne des procédures. - % PME bénéficiaires des marchés. - Montant de crédits octroyés aux PME.	Ministère des Finances, Commission marchés publics.	Année 1-3	Plateformes digitalisées, audits externes
4.3 Refondre le système fiscal	Rendre la fiscalité plus équitable et transparente.	- Suppression progressive des niches fiscales. - Augmentation progressive impôt revenu et foncier. - Numérisation des données fiscales.	- Nombre de niches supprimées - % augmentation de la progressivité. - Taux de collecte fiscale amélioré.	Ministère des Finances, DGI, Parlement.	Année 1-3	Expertise fiscale, plateformes numériques
4.4 Réorienter la politique d'investissement	Simplifier les incitations et appuyer les secteurs innovants.	- Unification des dispositifs d'incitation. - Simplification administrative. - Soutien ciblé aux PME régionales.	- Réduction des délais d'autorisation. - Part des investissements dans secteurs innovants.	Ministère de l'Économie, agences régionales.	Année 1-2	Plateformes guichet unique, formations
4.5 Améliorer la gouvernance économique	Assurer la transparence et redevabilité dans la gestion des	- Création portails open data. - Publication bénéficiaires	- Nombre de publications data. - Feedbacks de la société civile.	Ministères, société civile.	Année 1-2	Outils informatiques, personnel dédié

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE DE RENTE EN TUNISIE

	ressources publiques.	effectifs. - Instances multipartites suivi réformes.	- Nombre de rapports issus des instances.			
4.6 Réforme du système bancaire et financement	Faciliter l'accès au crédit et réduire la rente financière.	- Développement finance alternative. - Transparence critères crédit. - Réforme relations banques-groupes.	- Volume financements alternatifs. - Taux d'octroi crédit PME. - Rapport sur conflits d'intérêts bancaires.	Banque Centrale, Ministère des Finances.	Année 2-4	Formation, cadre réglementaire clarifié
4.7 Numérisation et réforme administrative	Réduire la corruption et accélérer les services administratifs.	- Guichets uniques numériques. - Réduction contacts physiques. - Archivage électronique des procédures.	- % démarches numériques. - Durée moyenne de traitement. - Taux satisfaction usagers.	Ministère des technologies de la communication.	Année 1-3	Plateformes numériques, partenariats IT
4.8 Réforme foncière et régulation immobilière	Limiter la spéculation et améliorer la transparence des transactions foncières.	- Cadastre numérique transparent. - Publication prix fonciers. - Taxation plus-values non productives.	- Proportion cadastre numérisé. - Nombre de litiges fonciers réglés. - Recettes fiscales foncières.	Ministère de l'équipement, communes locales.	Année 1-3	Systèmes d'information géographique, équipe cadastrale
4.9 Réforme de la formation et capital humain	Favoriser la mobilité sociale et l'adéquation formation-emploi.	- Transparence recrutements publics. - Adaptation formation aux besoins sectoriels. - Mécanismes mérite-mobilité.	- Taux d'accès transparent aux postes publics. - % formations sectorielles adaptées. - Indicateurs de mobilité sociale.	Ministère de la Formation, Secteur privé.	Année 1-4	Plateformes de formation, dispositifs d'évaluation

UTILISATION DU TABLEAU :

- **Indicateurs** : Mesurent l'avancement concret et les résultats. Ils devraient être précisés en quantitatif précis (ex : délais en jours, % de procédures automatisées, nombre d'enquêtes, etc.) avec cible chiffrée annuelle ou pluriannuelle.
- **Acteurs responsables** : Incluent les ministères,

autorités indépendantes, agences régionales, autorités fiscales, société civile et partenaires.

- **Échéances** : Découpage en phases courtes (1-2 ans) pour les actions concrètes immédiates, puis moyen terme (3-4 ans) pour réformes structurelles.
- **Ressources/moyens** : Incluent budget, technologie, formation, coopération internationale.

ANNEXE 2

FICHES SECTORIELLES DÉTAILLÉES

1. SECTEUR DU CIMENT

DESCRIPTION

Secteur stratégique pour les infrastructures et le logement, caractérisé par une forte concentration et des barrières à l'entrée élevées en Tunisie.

MÉCANISMES DE RENTE IDENTIFIÉS

- Concentration oligopolistique restreignant la concurrence
- Barrières réglementaires et procédures limitant l'implantation de nouveaux entrants
- Tentatives de contrôle des prix par les acteurs dominants
- Subventions et protections sectorielles indirectes

EFFETS ÉCONOMIQUES

- Prix du ciment élevés réduisant la compétitivité du secteur de la construction
- Frein à la construction de logements abordables et à l'investissement en infrastructures
- Moindre incitation à l'innovation et augmentation des coûts pour les autres secteurs downstream

RECOMMANDATIONS SECTORIELLES

- Révision de la réglementation limitant la concurrence et simplification des procédures d'entrée
- Surveillance stricte des pratiques anti-concurrentielles par le Conseil de la Concurrence
- Transparence accrue des prix et des marges
- Encouragement de l'introduction de technologies innovantes pour réduire coûts et impact environnemental

SUIVI OPÉRATIONNEL SOMMAIRE

- Nombre d'enquêtes ouvertes sur le secteur chaque année
- Évolution des prix et de la part de marché des entreprises
- Actions de délivrance de licences et de contrôle des monopoles

2. COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL DES FRUITS, LÉGUMES ET VIANDE ROUGE

DESCRIPTION

Un secteur clef pour la sécurité alimentaire, actuellement soumis à des barrières réglementaires, clientélisme et pratiques monopolistiques.

MÉCANISMES DE RENTE IDENTIFIÉS

- Restrictions administratives multiples et autorisations préalables complexes
- Captations par réseaux d'acteurs installés sur les circuits de commercialisation
- Absence de transparence sur les prix et volumes échangés
- Pratiques de clientélisme et favoritisme dans l'attribution de licences

EFFETS ÉCONOMIQUES

- Prix à la consommation plus élevés qu'en situation concurrentielle
- Faible renouvellement des acteurs et inefficacités logistiques
- Difficultés pour les petites exploitations agricoles et PME d'accéder aux marchés

RECOMMANDATIONS SECTORIELLES

- Suppression des autorisations inutiles et simplification réglementaire
- Ouverture du marché et facilitation de l'entrée des nouveaux acteurs
- Mise en place d'un système de suivi transparent des prix et volumes
- Renforcement des sanctions contre les pratiques abusives

SUIVI OPÉRATIONNEL SOMMAIRE

- Nombre de licences délivrées vs refusées
- Réduction du délai d'obtention des autorisations
- Évolution des prix à la consommation et volumes commercialisés

3. TRANSPORT ROUTIER ET MARITIME DE MARCHANDISES

DESCRIPTION

Secteur clé pour la compétitivité globale, marqué par d'importantes rentes via des monopoles de fait, des ententes et des protections réglementaires.

MÉCANISMES DE RENTE IDENTIFIÉS

- Licences et autorisations limitées à des acteurs spécifiques
- Existence de cartels ou pratiques collusoires non sanctionnées

- Contrôle étroit des infrastructures et accès contrôlé par les acteurs dominants

EFFETS ÉCONOMIQUES

- Coûts de transport élevés impactant la chaîne de valeur en aval
- Frein à l'entrée de nouvelles entreprises compétitives
- Retard dans la modernisation des flottes et pratiques logistiques

RECOMMANDATIONS SECTORIELLES

- Révision des critères d'attribution des licences et ouverture progressive du marché
- Renforcement des capacités d'enquête du Conseil de la Concurrence
- Simplification et numérisation des procédures liées au transport
- Incitation à la modernisation et meilleure articulation intermodale

SUIVI OPÉRATIONNEL SOMMAIRE

- Taux d'ouverture du marché
- Nombre d'enquêtes et sanctions contre pratiques anti-concurrentielles
- Indicateurs de coût et de qualité du transport

4. SECTEUR BANCAIRE ET FINANCEMENT

DESCRIPTION

Marché fortement concentré, avec des pratiques de financement discriminatoires, limitant l'accès des PME et startups innovantes.

MÉCANISMES DE RENTE IDENTIFIÉS

- Concentration bancaire favorisant certains groupes liés à la rente
- Opacité dans la prise de décision d'octroi de crédits
- Liens étroits entre banques et grandes entreprises installées

EFFETS ÉCONOMIQUES

- Difficulté pour les PME d'obtenir des financements à des conditions compétitives
- Frein à l'innovation et à la diversification économique
- Croissance fragilisée par un manque d'accès au capital pour les acteurs dynamiques

RECOMMANDATIONS SECTORIELLES

- Renforcement de la transparence des pratiques bancaires
- Développement des financements alternatifs (microfinance, capital-risque)
- Régulation accrue pour limiter les conflits d'intérêts

- Facilitation de la garantie et du crédit aux PME

SUIVI OPÉRATIONNEL SOMMAIRE

- Taux d'accès au crédit PME
- Volume des financements alternatifs
- Nombre de contrôles et de sanctions sur pratiques abusives

5. SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DESCRIPTION

Secteur en développement mais encore marqué par des positions dominantes freinant la concurrence et l'innovation.

MÉCANISMES DE RENTE IDENTIFIÉS

- Positions stables de quelques opérateurs historiques
- Régulations asymétriques favorisant certains acteurs
- Barrières techniques et administratives à l'entrée de nouveaux concurrents

EFFETS ÉCONOMIQUES

- Tarifs élevés et qualité des services perfectible
- Frein à la diffusion rapide des nouvelles technologies
- Limitation de la concurrence favorisant la rente de situation

RECOMMANDATIONS SECTORIELLES

- Réforme de la régulation pour garantir une concurrence équitable
- Facilitation de l'accès aux infrastructures communes
- Renforcement de la régulation indépendante et transparente
- Incitations pour l'innovation et l'investissement dans les réseaux

SUIVI OPÉRATIONNEL SOMMAIRE

- Évolution du nombre d'opérateurs
- Indicateurs tarifaires et qualité de service
- Actions et décisions des autorités de régulation

Ces fiches sectorielles peuvent être adaptées en fonction des données supplémentaires possédées et enrichies par des études spécifiques ou enquêtes de terrain. Elles s'intègrent dans le cadre du suivi opérationnel général et peuvent alimenter la coordination ainsi que la priorisation des actions.

ANNEXE 3

TABLEAU GLOBAL CONSOLIDÉ DE SUIVI OPÉRATIONNEL SECTORIEL

Secteur / Axe stratégique	Actions clés principales	Indicateurs de suivi prioritaires	Acteurs responsables	Échéances clés	Points de vigilance / Risques
Secteur du ciment	- Révision barrières réglementaires. - Surveillance anti-cartels . - Transparence des prix. - Encouragement innovation technologique.	- Nombre d'enquêtes . - Évolution prix et parts de marché.	Conseil de la Concurrence Ministère de l'Industrie.	12-36 mois	Résistance des acteurs établis Opacité des pratiques
Commerce des fruits, légumes et viande rouge	- Simplification autorisations . - Ouverture marché . - Suivi prix et volumes . - Renforcement sanctions.	- Nombre et délai d'obtention de licences. - Évolution prix consommation.	Ministères Commerce, Agriculture Autorités de régulation.	6-24 mois	Clientélisme local Captations informelles
Transport routier et maritime	- Révision critères licences. - Combat cartels. - Simplification procédures . - Modernisation logistique.	- Taux ouverture marché. - Nombre d'enquêtes et sanctions.	Ministères Transports Conseil de la Concurrence.	12-36 mois	Concentration, inertie administrative
Secteur bancaire et financement	- Transparence critères crédit. - Développement financement alternatif. - Régulation liens groupes-banque.	- Taux accès crédits PME. - Volume financements alternatifs.	Banque Centrale Ministère Finances.	18-48 mois	Résistance secteur bancaire Faible inclusion PME
Télécommunications	- Réforme régulation . - Facilitation accès infrastructures. - Renforcement régulation indépendante. - Incitations innovation.	- Nombre opérateurs. - Indicateurs tarifs et qualité.	Autorité de régulation . Ministère Télécom	12-36 mois	Positions dominantes consolidées Barrières techniques
Promouvoir une concurrence réelle	- Renforcement Conseil Concurrence. - Suppression exemptions . - Publication registre aides.	- Nombre enquêtes et sanctions. - Publication aides Etat.	Conseil Concurrence Ministère Industrie	12-48 mois	Influence politique

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE DE RENTE EN TUNISIE

Garantir la contestabilité des marchés	- Simplification procédures marchés. - Lutte clientélisme . - Faciliter accès crédits PME.	- Durées de procédures. - % PME bénéficiaires.	Ministère Finances Commission marchés publics	12-36 mois	Barrières informelles
Refondre le système fiscal	- Suppression niches . - Progressivité impôts . - Numérisation données fiscales.	- Niche supprimées. - Amélioration collecte fiscale.	Ministère Finances, DGI Parlement	12-36 mois	Opposition groupes privilégiés
Réorienter la politique d'investissement	- Simplification cadre réglementaire . - Réallocation aides vers secteurs innovants . - Soutien PME régionales.	- Réduction délais autorisation. - Part investissements innovants.	Ministère Equipement Agences régionales	12-36 mois	Résistances bureaucratiques
Améliorer la gouvernance et la transparence	- Portails open data. - Instances multipartites de suivi.	- Nombre données publiées. - Rapports et réunions.	Ministères ONI Société civile	6-24 mois	Qualité données, engagement multipartite
Numérisation et réforme administrative	- Guichets uniques numériques . - Réduction contacts physiques . - Archivage numérique.	- % procédures dématérialisées. - Temps traitement dossiers.	Ministère Technologies de la communication Agences publiques	12-36 mois	Adoption interne, cybersécurité
Réforme foncière et régulation immobilière	- Cadastre numérique transparent . - Publication prix fonciers. - Taxation plus-values spéculatives.	- % surface cadastrée. - Recettes fiscales.	Ministère Equipement Collectivités locales	12-36 mois	Données incomplètes, contestations fiscales
Réforme de la formation et du capital humain	- Transparence recrutements publics. - Adaptation formations aux besoins du marché . - Mobilité sociale basée sur mérite.	- Indicateurs transparence recrutements. - Taux insertion.	Ministère Formation Secteur privé	12-48 mois	Blocages institutionnels

NOTES POUR UTILISATION PRATIQUE :

- **Consolidation multi-niveau:** Ce tableau peut être décliné en tableaux opérationnels plus détaillés par secteur ou axe selon besoins.
- **Priorisation et phasage:** Les échéances fournies sont indicatives, à préciser selon plan politique et capacités d'exécution.
- **Indicateurs clefs:** À décliner avec cibles chiffrées et modalités de collecte pour garantir le suivi.
- **Pilotes et coordination:** Recommandation de constituer une cellule de pilotage centrale avec référents par secteur et un comité multi-sectoriel de gouvernance.
- **Gestion des risques:** Prévoir une colonne « Mesures d'atténuation » dans les tableaux locaux pour chaque risque identifié.

ANNEXE 4

LISTE DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION DE LA CONCURRENCE



Une évaluation approfondie de l'impact sur la concurrence est nécessaire quand une loi ou projet de réglementation:

A

Limite le nombre ou l'éventail des fournisseurs

Peut être le cas si la réglementation:

- ☐ **A1** accorde des droits exclusifs à un fournisseur de biens ou services ;
- ☐ **A2** impose l'obtention d'une licence, d'un permis ou d'une autorisation pour l'exercice de l'activité ;
- ☐ **A3** restreint les possibilités de fourniture d'un bien ou service par certaines fournisseurs ;
- ☐ **A4** augmente sensiblement les coûts d'entrée ou de sortie pour un fournisseur ;
- ☐ **A5** crée un obstacle géographique empêchant une entreprise de fournir des biens et services, d'offrir de la main-d'œuvre ou d'effectuer des investissements.

B

Limite la capacité de concurrence des fournisseurs

Peut être le cas si la réglementation:

- ☐ **B1** restreint la possibilité, pour les vendeurs, de fixer les prix des biens ou services ;
- ☐ **B2** limite la liberté des fournisseurs de faire de la publicité pour leurs biens et services ou de les commercialiser ;
- ☐ **B3** fixe des normes de qualité des produits qui confèrent un avantage à certains fournisseurs par rapport aux autres ou qui sont supérieures au niveau que choisiraient un grand nombre de clients bien informés ;
- ☐ **B4** augmente sensiblement les coûts de production de certains fournisseurs par rapport aux autres (tout particulièrement en traitant différemment les entreprises en place et les nouveaux entrants).

C

Réduit l'incitation des fournisseurs à se livrer concurrence

Peut être le cas si la réglementation :

- ☐ **C1** crée un régime d'autoréglementation ou de coréglementation ;
- ☐ **C2** oblige ou encourage à rendre publiques les informations concernant la production des fournisseurs, leurs prix, leur chiffre d'affaires ou leurs coûts ;
- ☐ **C3** fait échapper l'activité d'un secteur ou d'une catégorie de fournisseurs au droit commun de la concurrence.

D

Limite les choix et l'information des clients

Peut être le cas si la réglementation :

- ☐ **D1** limite pour les consommateurs la liberté de choix de leurs fournisseurs ;
- ☐ **D2** freine la mobilité des clients des fournisseurs de biens ou services en augmentant le coût explicite ou implicite d'un changement de fournisseur ;
- ☐ **D3** modifie fondamentalement les informations dont ont besoin les acheteurs pour faire efficacement leur choix.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

NOTES POUR UTILISATION PRATIQUE :

- Apresyan, A. (2028). Neoliberal policies and evolution of crony capitalism in Morocco and Tunisia (Master's thesis).
- Capasso, M. (2021). How neoliberalism fosters state capture: Insights from Tunisia (Policy Papers Series No. 10). April 2021.
- Friedrich-Ebert-Stiftung. (2022). Réformes pour une économie durable et équitable: Contribution de la jeunesse sociale-démocrate. Tunis: Friedrich-Ebert-Stiftung.
- International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank. (2014). Investment climate assessment: Enterprises' perception in post-revolution Tunisia (February 2014). Washington, DC: World Bank.
- International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank. (2023a). The markets and competition policy assessment toolkit. Washington, DC: World Bank.
- International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank. (2023b). A policy toolkit for practitioners: Businesses of the State (BOS) and private sector development. Washington, DC: World Bank.
- International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank. (2025). Competition policy for development: Powering markets for inclusive growth (June 2025). Washington, DC: World Bank.
- Kırşanlı, F. (2023). Crony capitalism and corruption in the Middle East and North Africa. Journal of Economy Culture and Society, 68(1), 9–19. <https://doi.org/10.26650/JECS2023-1210965>
- Nucifora, A., Churchill, E., & Rijkers, B. (n.d.). Cronyism, corruption, and the Arab Spring: The case of Tunisia. [Working paper].
- OECD. (2022). OECD peer reviews of competition law and policy: Tunisia. Paris: OECD. <https://www.oecd.org/daf/competition/oecd-peer-reviews-of-competition-law-and-policy-tunisia-2022.htm>
- OECD. (2023). OECD competition assessment reviews: Tunisia 2023. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/a80cda01-en>
- OECD. (2024). The role of guidelines in fostering competition policy in Tunisia. Competition Law and Policy Reviews. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/82f72c0e-en>
- OECD. (n.d.). Recommendation of the Council on Competition Assessment (OECD/LEGAL/0455). Paris: OECD.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2019). Examens de l'OCDE pour l'évaluation de l'impact sur la concurrence: Tunisie. Paris: OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2025). Regulation and growth: Lessons from nearly 50 years of product market reforms. Paris: OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2021). Méthodes utilisées pour mesurer la concurrence sur le marché. Paris: OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2019a). Manuel pour l'évaluation de l'impact sur la concurrence: Volume 1. Guide. Paris: OCDE. <http://www.oecd.org/competition/toolkit>
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2019b). Manuel pour l'évaluation de l'impact sur la concurrence: Volume 2. Guide. Paris: OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2019c). Manuel pour l'éva-



POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'ÉCONOMIE DE RENTE EN TUNISIE

luation de l'impact sur la concurrence: Volume 3. Guide. Paris: OCDE.

- Organisation de coopération et de développement économiques (OECD). (2014). Experiences with competition assessment: Report on the implementation of the 2009 OECD recommendation. Paris: OECD Publishing.
- World Bank Group (2014) "TUNISIA: DEVELOPMENT POLICY REVIEW The Unfinished Revolution" Report No. 86179-TN
- World Bank Group. (2016). Breaking down barriers: Unlocking Africa's potential through vigorous competition policy. Washington, DC: World Bank Group.

INSTITUT TUNISIEN DES ETUDES STRATEGIQUES

Think tank Tunisien d'envergure par ses aires de recherches diversifiées, l'ITES traite les questions stratégiques sur le devenir du pays dans leurs multiples dimensions. Instrument d'aide à la décision publique, il se positionne de manière singulière au niveau national au cœur des enjeux politiques, économiques et sociaux du pays.

Les travaux de l'Institut visent à mettre l'accent sur les politiques publiques de demain afin de faciliter la prise de décisions en matière de réforme de fond qu'appelle le processus démocratique dans lequel notre pays s'est engagé.

Espace de réflexion pluridisciplinaire, forum d'échange et de débat, l'ITES tend vers une influence globale dédiée au développement, à la coopération ainsi qu'à la promotion d'un engagement actif de la Tunisie sur la scène nationale et internationale.



I T E S

